angers loire métropole
communauté d'agglomération

Rapport d'activités
2006

SOMMAIRE

Le mot du Président 01

Le territoire, les solidarités font la force .. 02

C'est arrivé en 2006 06

Le développement durable :
une préoccupation majeure 08

Les services aux usagers 12

ECONOMIE 14

ENVIRONNEMENT 22

SOLIDARITES 30

TERRITOIRE 38

DÉPLACEMENTS 46

Les ressources : des compétences
au service de tous 54

Panorama des finances en 2006 66

Le mot du Président

Croissance et modernisation ont accompagné notre collectivité en 2006 et ont guidé son activité, dans toute sa diversité, au service des Angevins. Notre projet d'agglomération est conduit par des hommes et des femmes aux grandes compétences, animés par le sens du service public et celui de l'intercommunalité. Au quotidien, ils animent et structurent notre attractivité, notre croissance. Ils accompagnent les élus de nos 31 communes dans le respect des identités de chacune, en encourageant toujours, l'intérêt général.

Solidarité et innovation, deux autres mots, pour indiquer ici, en introduction de ce rapport d'activités, ce qui a guidé l'imagination de nos élus et les projets de notre communauté d'agglomération en 2006. Dans de nombreux domaines, et notamment celui du logement, la solidarité s'exprime : le nouveau Programme local de l'habitat en sera un témoignage et une illustration importants, mobilisant de nombreux acteurs et des financements de plus en plus conséquents, mobilisant aussi à terme de nouveaux outils, de nouvelles pratiques pour « construire et bâtir durablement ».

L'innovation, quant à elle, est au cœur de notre stratégie de développement. Accompagner les mutations de notre tissu économique, accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois, leur prévoir sites et nouveaux quartiers en s'appuyant sur nos richesses scientifiques et universitaires, telles sont nos priorités. L'intelligence d'aujourd'hui au service des emplois de demain.

Bien d'autres projets encore sont animés par cette double exigence de solidarité et d'innovation, dans tous les domaines de compétence de notre collectivité. L'avenir en témoignera !

Enfin, 2006 c'est bien sûr l'année qui aura permis à notre collectivité de mettre le tramway sur les rails, après l'enquête publique. Une année qui mènera loin tous les Angevins.

Le Président d'Angers Loire Métropole
Jean-Claude Antonini

Le territoire, les solidarités font la force

Angers Loire Métropole regroupe 31 communes sur un territoire de plus de 51 000 hectares, situés majoritairement sur la confluence de la Loire, la Maine, la Mayenne, La Sarthe et le Loir. Cette entité administrative est née du regroupement de communes pour constituer un territoire de projets autour d'une volonté politique.

Angers Loire Métropole, Communauté d'Agglomération d'Angers créée le 1er janvier 2001 par transformation du District préexistant, est constituée de 31 communes et compte environ 270 000 habitants.
Angers Loire Métropole a pour vocation de réunir les forces, les atouts de plusieurs communes afin de développer son territoire. Elle permet de définir des axes de croissance cohérents pour l'Agglomération, d'élaborer un projet commun pour demain et d'obtenir une fructueuse synergie dans la mise en place des stratégies.

Angers Loire Métropole intervient dans 5 grands domaines :

- L'économie
- L'environnement
- Les solidarités
- Le territoire
- Les déplacements

Concrètement, l'intercommunalité permet, par exemple, la collecte sélective et le traitement des déchets, la mise en place du tramway, le plan de déplacement urbain, le programme local pour l'habitat, la production d'eau potable et le traitement des eaux usées...

Angers Loire Métropole exerce les 14 compétences suivantes :

celles qui résultent de la loi Chevènement et celles qui étaient exercées antérieurement par le district :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Eau
- Assainissement
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Espaces verts d'intérêt communautaire
- Enseignement, formation et recherche
- Lutte contre l'incendie et secours
- Accueil des gens du voyage
- Tourisme
- Voies structurantes d'intérêt communautaire
- Transports urbains

87 délégués

forment le conseil de communauté, nommés par les conseils municipaux des 31 communes. Le nombre de délégués est fonction de la population des communes :

- Population inférieure ou égale à 4000 habitants : un délégué et un suppléant
- Population supérieure à 4000 habitants : un délégué par tranche de 4000 habitants

La ville d'Angers comporte 90 % du nombre de délégués titulaires de l'ensemble des autres communes.

Le fonctionnement d'Angers Loire Métropole

Le Conseil de Communauté

Les décisions sont prises par le Conseil de communauté, réuni en séance publique. Il a tenu 12 séances en 2006, qui ont donné lieu à l'approbation de 538 délibérations. En outre, 183 arrêtés ont été pris par délégation du Conseil de Communauté au Président d'Angers Loire Métropole pour un nombre total d'arrêtés de 570.
Le Conseil est l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération.
Les communes d'Angers Loire Métropole comptent 707 conseillers municipaux. Les maires des communes siègent au Conseil de Communauté.
En 2006, en raison de l'élection d'un nouveau maire à Saint-Barthélemy-d'Anjou, 3 nouveaux délégués ont été désignés pour représenter leur commune à Angers Loire Métropole, ce sont Messieurs Jean-François JEANNETEAU (Maire), Joël MAUROUX et Madame Géraldine GUYON.

Le Bureau

Le Bureau assiste le Président dans la mise en œuvre des décisions du Conseil. Il étudie les projets de délibérations après avis des commissions et avant leur soumission au Conseil. Il se prononce sur les orientations stratégiques et sur les questions d'ordre général liées au fonctionnement de la Communauté d'agglomération. Il est composé du Président et de 13 Vice-Présidents.

Président : Jean-Claude ANTONINI (Angers)

1er Vice-Président :	Daniel RAOUL (Angers)
2ème Vice-Président :	Marc GOUA (Trélazé)
3ème Vice-Président :	Jean-Louis GASCOIN (La Membrolle-sur-Longuenée)
4ème Vice-Président :	André DESPAGNET (Angers)
5ème Vice-Président :	Marc LAFFINEUR (Avrillé)
6ème Vice-Président :	Monique BONHOMME (Cantenay-Epinard)
7ème Vice-Président :	Philippe BODARD (Mûrs-Erigné)
8ème Vice-Président :	Michelle MOREAU (Angers)
9ème Vice-Président :	Catherine DEROCHE (Bouchemaine)
10ème Vice-Président :	Jeannick BODIN (Villevêque)
11ème Vice-Président :	Raymond PERRON (Angers)
12ème Vice-Président :	Dominique SERVANT (Saint-Léger-des-Bois)
13ème Vice-Président :	Pierre-André FERRAND (Les Ponts-de-Cé)

La conférence des maires

La conférence des maires regroupe l'ensemble des Vice-Présidents et tous les autres maires soit un total de 35 membres avec le Président. Cet organe de réflexion et de concertation s'est réuni 10 fois en 2006. Il est généralement saisi de tous projets ayant une incidence stratégique pour la Communauté d'Agglomération.
Les dossiers concernant le budget et le développement économique qui ne relèvent pas d'une commission spécifique et le projet d'agglomération (Plan local d'urbanisme, Schéma de cohérence territoriale...) sont soumis à la Conférence des maires pour avis.

Les autres maires

M. Robert AUDOIN (Saint-Martin-du-Fouilloux)
M. Jean-Marie COURTIN (Feneu)
M. André FRESNEAU (Le Plessis-Macé)
M. Michel HUET (Sarrigné)
M. Paul MAREAU (Sainte-Gemmes-sur-Loire)
M. Rémy MARTIN (Savennières)
M. Marcel MAUGEAIS (La Meignanne)
M. Bruno RICHOU (Béhuard)
Mme Martine BLEGENT (Pellouailles-les-Vignes)
M. Christian COUVERCELLE (Le Plessis-Grammoire)
M. Didier ROISNE (Beaucouzé)
M. Bernard WITASSE (Montreuil-Juigné)
M. Michel CALMET (Soulaines-sur-Aubance)
M. Jean-François JEANNETEAU (Saint-Barthélemy-d'Anjou)
M. Dominique DELAUNAY (Ecouflant)
M. Jean-Claude GASCOIN (Saint-Jean-de-Linières)
M. Claude GENEVAISE (Saint-Sylvain-d'Anjou)
M. Pierre HEULIN (Soucelles)
M. Jean-Pierre LAVARELLO (Saint-Clément-de-la-Place)
M. Gérard MAINGOT (Briollay)
M. Pierre VERNOT (Saint-Lambert-la-Potherie)

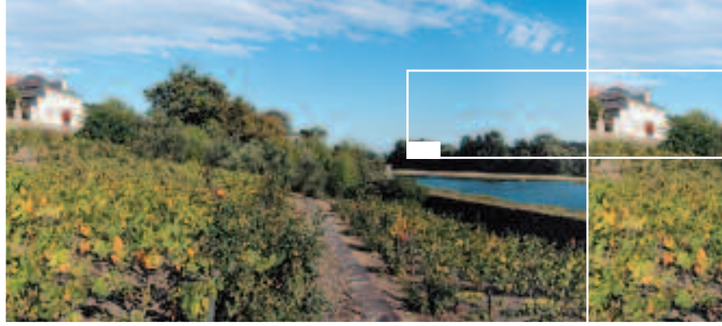

Les autres membres du Conseil. Ceux-ci représentent un effectif de 52 personnes :

M. Jean-Claude BACHELOT (Angers)
M. Frédéric BEATSE (Angers)
M. Jean-Claude BEAUPERE (Les Ponts-de-Cé)
M. Luc BELOT (Angers)
Mme Roselyne BRANCHEREAU-MASSIGOUX (Angers)
Mme Bernadette CAILLARD-HUMEAU (Angers)
Mme Martine CAILLAT-DROUIN (Angers)
Mme Sylvia CAMARA-TOMBINI (Angers)
M. Hervé CARRE (Angers)
M. Roger CASTEL (Angers)
M. Jean-Marc CHIRON (Angers)
M. Jacques COCHARD (Angers)
Mme Dominique DE FERRIERES (Angers)
M. Pierre-Jean DERIAN (Bouchemaine)
M. Vincent DULONG (Angers)
M. Bernard DUPRE (Angers)
M. Laurent GERAULT (Angers)
Mme Alice GERFAULT (Montreuil-Juigné)
M. Claude GIRARD (Les Ponts-de-Cé)
Mme Géraldine GUYON (Saint-Barthélemy-d'Anjou)
Mme Brigitte HERISSON (Avrillé)
M. Michel HOUDBINE (Angers)
M. Jean-Claude LANGLOIS (Angers)
M. Alain LEBOUC (Angers)
Mme Françoise LEGROS (Angers)
Mme Liliane LEMESLE (Les Ponts-de-Cé)
M. Gérard LE SOLLIEC (Mûrs-Erigné)
M. Jean-Pierre LIMOUSIN (Angers)
M. Michel LORINQUER (Trélazé)
M. Gilles MAHE (Angers)
M. Yves-Henri MARTIN (Sainte-Gemmes-sur-Loire)
M. Joël MAUROUX (Saint-Barthélemy-d'Anjou)
M. Gérard MOREAU (Saint-Sylvain-d'Anjou)
M. Patrice MOYSAN (Angers)
M. Gérard NUSSMANN (Beaucouzé)
Mme Nathalie PARENT (Angers)
Mme Margaret PERY (Angers)
M. André PEUZIAT (Angers)
M. Gérard PINEAU (Angers)
Mme Monique PIROTAIS (Angers)
Mme Marianne PRODHOMME (Angers)
Mme Anne-Marie ROCHE (Avrillé)
Mme Nicole ROLAND (Angers)
M. Jean-Luc ROTUREAU (Angers)
Mme Renée SOLE (Angers)
Mme Brigitte SUBLARD (Angers)
M. Jean-Michel TARDIEU (Avrillé)
Mme Nicole THENIE (Angers)
Mme Solange THOMAZEAU (Angers)
Mme Marie-Thé TONDUT (Angers)
Mme Rose-Marie VERON (Angers)
M. Jacques VINCENT (Trélazé)

Les représentations extérieures

Désignés par le Conseil de Communauté d'Angers Loire Métropole, les délégués représentent la Communauté d'Agglomération auprès de différentes instances : syndicats intercommunaux, Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, Mission Locale Angevine, Agence de Développement Economique, associations...
Ces représentations sont au nombre de 250 environ et concernent 56 élus sur 87 membres du Conseil de communauté.

Les services d'Angers Loire Métropole

Pour mettre en place les actions, les politiques définies par les élus et assurer les missions quotidiennes, Angers Loire Métropole compte 625 salariés permanents répartis dans 20 services.

Les Commissions

Avant d'être soumis au Bureau et au Conseil de Communauté, les dossiers sont préalablement étudiés par les commissions qui sont au nombre de 8. Les membres de ces commissions sont des délégués d'Angers Loire Métropole et des auditeurs qui sont des conseillers municipaux, non délégués à la Communauté d'Agglomération. Il y a eu 73 réunions de commissions en 2006.

1ère commission : Habitat-politique de la Ville	**64 élus**	Présidents : Marc GOUA et Michelle MOREAU
2ème commission : Espaces Verts d'Agglomération - Espace Rural	**47 élus**	Président : Jean-Louis GASCOIN
3ème commission : Eau et Assainissement	**40 élus**	Président : Marc LAFFINEUR
4ème commission : Locaux d'enseignement et de formation	**41 élus**	Présidents : Monique BONHOMME et Daniel RAOUL
5ème commission : Gestion des Déchets - Environnement	**42 élus**	Président : Philippe BODARD
6ème commission : Tourisme	**50 élus**	Présidente : Jeannick BODIN
7ème commission : Urbanisme – Aménagement – Déplacements - Gens du voyage,	**63 élus**	Présidents : Raymond PERRON et Dominique SERVANT
8ème commission : Transports Urbains	**48 élus**	Président : André DESPAGNET

Le territoire d'Angers Loire Métropole

C'est arrivé en 2006...

Encore une année de projets pour les élus comme pour le personnel d'Angers Loire Métropole : survol d'une période riche en évènements et en décisions !

JANVIER

Mieux bouger dans l'agglomération

Début janvier paraît la 1ère édition du Guide de la mobilité : un livret pratique pour tout savoir sur les moyens de se déplacer « propre » dans Angers Loire Métropole.

Inauguration

Le 4 janvier :
Inauguration de la Maison de la justice et du droit en présence du Garde des Sceaux, du 1er président de la cour d'appel, du procureur général, du président du tribunal de grande instance, du procureur de la république et du président d'Angers Loire Métropole.

FÉVRIER

Tourisme

Le 9 février :
Vote du Schéma Directeur du Tourisme

Incontournable

Du 17 Février au 5 Mars :
7e édition de « Made in Angers » : un rendez-vous désormais incontournable de la visite d'entreprise en France. Et un succès : 4 210 visiteurs en 2000, 16 525 en 2006. Avec une première, le concept étendu au Pays Loire Angers.

MARS

Une nouvelle direction

Création de la Direction de la modernisation et de la médiation au sein d'Angers Loire Métropole.

Sensibilisation

Exposition Drog'Land pour lutter contre les drogues.

AVRIL

Edition du Plan d'actions 2006-2007 Agenda 21

Cette brochure présente les axes d'intervention retenus par l'Agenda 21, la stratégie développement durable adoptée par Angers Loire Métropole et les 40 actions prévues en 2006 et 2007 pour mettre en œuvre concrètement sa politique développement durable.

Les déchets et le tramway à la foire

Stands sur la foire exposition d'Angers consacrés à la prévention des déchets, à l'Agenda 21 et au tramway : une vraie réussite avec 14 000 visiteurs.

MAI

Questions de tramway

Du 15 Mai au 30 Juin :
enquête publique sur le tramway : un moment important pour l'acquisition par les angevins d'un projet qui les regarde tous... interrogations, inquiétudes, enthousiasme : des commissaires enquêteurs recueillent les remarques de tous avant de transmettre leur rapport au Préfet, compétent pour délivrer la Déclaration d'Utilité Publique.

Gens du voyage

Du 11 au 21 Mai :
Festival des musiques tsiganes qui a accueilli 2 500 spectateurs.

Une nouvelle ligne

Le 23 mai :
Début de l'exploitation de la ligne aérienne Angers-Southampton assurée par la compagnie low-cost anglaise Flybe.

JUIN

Schéma de cohérence territoriale

Validation du diagnostic et des enjeux.

JUILLET

L'énergie solaire

A partir de juillet 2006, Angers Loire Métropole accorde une aide aux particuliers pour l'installation des chauffe-eau solaires.

Angers Loire Handicap Transport

Un nouveau nom pour un service irremplaçable délivré à tous ceux qui éprouvent des difficultés à se déplacer et sont dans l'incapacité de prendre les transports en commun. En juin, la délégation de service public pour exploiter Angers Loire handicap transport a été attribuée à Keolis Val de Maine.

Plus d'eau épurée avec moins d'énergie

Accord pour démolition, puis conception et construction de la nouvelle usine de dépollution des eaux usées sur le site de la Baumette.

AOÛT

Tramway : avis favorable

La commission d'enquête publique tramway a émis un avis favorable pour la déclaration d'utilité publique en précisant qu'Angers Loire Métropole avait proposé des modalités d'information et de concertation dépassant très largement le cadre légal.

SEPTEMBRE

Bougeons autrement !

Du 16 au 22 septembre :
A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité , une campagne de communication est mise en place pour sensibiliser le public sur l'utilisation des modes de déplacements « doux ».

Biopole

Centre de valorisation des déchets ménagers

Choix du mandataire Sodemel. Girus, l'assistant technique a, lui, été désigné en décembre.

Nouveau pôle multimodal

Le 16 septembre :
Place Sémard, inauguration de la nouvelle gare routière à proximité de la gare SNCF pour renforcer ce pôle multimodal.

OCTOBRE

4emes Assises du développement durable à Angers et Nantes

« Agir à la hauteur des enjeux »
Les deux métropoles et la région Pays de Loire affichent haut et fort leur engagement en faveur du développement durable.

Végépolys : le végétal en pôle position

Signature de l'accord cadre concernant « Végépolys », nom de baptême du pôle de compétitivité « à vocation mondiale » de la filière végétale angevine.

Agenda 21

Parution du dépliant « Prenons rendez-vous avec l'avenir » ou l'Agenda 21 expliqué à tous: agir quotidiennement et simplement pour protéger l'environnement et économiser l'énergie.

Economie solidaire

Rencontres des réseaux de l'Economie sociale des régions de l'Ouest qui ont rassemblé plus de 300 personnes à Angers.

NOVEMBRE

Prévention des déchets : + d'avenir

Renforcement de la politique de prévention des déchets d'Angers Loire Métropole : plus de partenariats locaux, campagne de communication, N° Vert, distribution de composteurs individuels : tout est prévu pour une sensibilisation accrue du public à la nécessaire réduction de sa production de déchets.

Bus « propres »

11 nouveaux bus « propres » ont été acquis auprès de Scania.

Tramway

Alstom a été choisi pour construire le tramway. Le design de ce dernier a été révélé au grand public.

SIMI

(Salon de l'immobilier d'entreprise) à Paris. Angers Loire Métropole y présente :

- le projet du plateau des Capucins : un nouveau quartier « durable », mixant l'habitat diversifié, l'activité économique (un pôle de 50 000 m² dévolu au tertiaire), les services sociaux de proximité.
- Le pôle tertiaire Gare + : 50 000 m² d'activités connectées directement au TGV.

DÉCEMBRE

Le plateau de la Mayenne prend son envol

150 ha pour 4 000 logements vont être urbanisés, le tout dans un environnement privilégié et desservi par le tramway.

Concertation réussie

Fin de deux ans de concertation sur le Programme Local de l'Habitat. Ce travail mené en étroite relation avec les communes a permis d'établir les orientations en matière d'habitat pour les dix ans à venir.

Schéma de cohérence territoriale

Élaboration d'une première version du projet d'aménagement et de développement durable.

Le développement durable : une préoccupation majeure

Le développement durable est le socle des politiques mises en œuvre par Angers Loire Métropole. Les dimensions sociales, économiques et environnementales sont des constantes dans les actions de la Métropole.
En février 2006, les élus d'Angers Loire Métropole ont adopté l'Agenda 21, déclinaison concrète du Projet d'agglomération. L'Agenda 21 présente l'ensemble des initiatives prévues pour agir en terme d'amélioration du cadre de vie, d'urbanisme, d'économie d'énergie, de lutte contre les nuisances, d'anticipation des mutations économiques et sociales du territoire, avec l'ensemble des acteurs et associations... Le premier plan d'actions regroupe 40 initiatives.

2 objectifs

- Confirmer la dynamique en poursuivant les actions engagées et en les regroupant dans le cadre de l'Agenda 21
- Amplifier cette dynamique avec de nouvelles actions

Des actions qui irriguent les politiques publiques d'Angers Loire Métropole

Pour chacune des politiques publiques examinées dans les pages suivantes, on trouvera les initiatives développement durable menées dans leur champ de compétences.

Quelques actions phares...

Le tramway et la restructuration du réseau de bus, l'élaboration du Programme Local de l'Habitat... Ces actions se sont poursuivies dans une optique renforcée de développement durable.
De nouvelles actions structurantes se sont progressivement dessinées : le Centre Grand Ouest pour la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques, le soutien à l'économie sociale et solidaire...

L'émergence de la problématique transversale de l'énergie

La maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables apparaissent de manière forte dans le plan d'actions.

Consommation / production d'énergie

Une attention particulière est apportée dans les grands projets d'Angers Loire Métropole à la consommation et à la production d'énergie : centre de maintenance du tramway et station de dépollution de la Baumette par exemple.

Le centre de maintenance du futur tramway

Exposition énergie à consommer avec modération

Aménagement

Le développement durable est pris en compte dans le Programme Local de l'Habitat avec notamment des orientations données sur la HQE (Haute Qualité Environnementale).

Incitation et communication

Une exposition grand public « Energie... à consommer avec modération » a été créée et un engagement a été pris dans la campagne Display d'affichage des performances énergétiques et environnementales des bâtiments.

Coopération décentralisée

Depuis 1988, une politique de collaboration économique et environnementale avec Bamako est mise en œuvre. 2006 a permis de mener à bien toutes les démarches liées à la construction de la déchèterie centrale de la Commune II.

2006

Angers Loire Métropole adopte son premier agenda 21

Objectif 2007

Poursuivre et accélérer la mise en œuvre des actions en consolidant et en développant les partenariats

Une prise de conscience de chacun pour renforcer l'action d'Angers Loire Métropole

Dès son adoption, l'Agenda 21 a été mis en ligne et diffusé à l'ensemble des participants de la démarche. Un dépliant spécifique « grand public » sur l'Agenda 21 a été réalisé par Angers Loire Métropole. Ce document présente de manière simple et claire les actions entreprises par Angers Loire Métropole et les actions que chaque citoyen peut entreprendre à son échelle. Edité à 20 000 exemplaires, ce dépliant a été largement diffusé en 2006.
De plus, Angers Loire Métropole a présenté sur la Foire exposition d'Angers une exposition développement durable poursuivant les mêmes objectifs : montrer la complémentarité entre les actions de la collectivité et les actions individuelles.

Un bilan annuel des 40 actions

La production d'un bilan annuel permet de pérenniser et d'accroître la mobilisation des acteurs locaux dans la démarche. Aussi, le bilan de l'Agenda 21 va être intégré chaque année au rapport d'activités d'Angers Loire Métropole. Pour la première année de mise en œuvre de la démarche Agenda 21, il est possible de suivre l'état d'avancement des actions et sa conformité par rapport au calendrier prévisionnel établi en février 2006.

Le SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprise) organisé dans le cadre de l'Espace Métropolitain Loire Bretagne

Agenda 21 : état d'avancement des actions lancées

ANTICIPER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

		EN PRÉPARATION POUR UNE MISE EN ŒUVRE EN 2007	EN COURS	ACHEVÉ(E)
Accueillir le Centre Grand Ouest pour la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)	Début de construction du Centre Grand Ouest pour la valorisation des D3E en 2007 sur le Pôle 49			
Créer une Maison de l'emploi **Améliorer la synergie des acteurs et la coordination des moyens**	Démarrage des actions de la Maison de l'emploi			
Faire connaître l'économie sociale et solidaire	Partenariats autour d'actions concrètes			
Renforcer les coopérations entre entreprises et laboratoires de recherche	Lancement des premiers pôles de compétitivité			
Intégrer les enjeux développement durable à tous les métiers	Inventaire des formations Inventaire des éco-activités			
Soutenir la Maison de la création et de la transmission d'entreprises **Favoriser les créations d'entreprises**	Mai : Forum de la reprise et de la transmission d'entreprises Novembre : Forum de la création et de la reprise d'entreprises			
Coopérer au sein de l'Espace Métropolitain Loire Bretagne	Adoption du projet métropolitain par les partenaires en juillet Participation au SIMI en novembre			
Développer les clubs d'entrepreneurs	Création du club Angers Est Mai : Journée des métiers de la relation clients			

ASSURER LES RESSOURCES DE DEMAIN, DIMINUER LES RISQUES ET LES NUISANCES

		EN PRÉPARATION POUR UNE MISE EN ŒUVRE EN 2007	EN COURS	ACHEVÉ(E)
Moins de déchets, plus d'avenir **Objectif : maîtriser le gisement de déchets**	Mise à disposition de 2 135 composteurs pour les particuliers			
	Campagnes de sensibilisation vers le public et les scolaires			
	Guide sur la réduction des déchets verts			
Développer la culture du risque auprès de tous	Choix d'outils d'information pour le public			
Réduire les consommations énergétiques : l'affaire des collectivités, des entreprises, des artisans...	Diagnostics énergétiques communaux			
	Journée de sensibilisation vers les communes			
... Et des particuliers	Exposition sur la maîtrise de l'énergie (octobre 2006)			
	Adhésion à Display			
	Campagne d'affichage des consommations des bâtiments			
Plus d'énergies renouvelables	Aide pour les particuliers (solaire, thermique)			
	Etude sur la filière biomasse			
	Panorama des énergies renouvelables disponibles sur le territoire			
Valoriser nos espaces naturels notamment les Basses Vallées Angevines	Actions sur les volets agriculture, tourisme, loisirs et éducation à l'environnement			
Rendre à chacun le plaisir de marcher dans des espaces naturels préservés	Réédition du guide « le plaisir en marche »			
	Réaménagement de nombreux sentiers			
	Guide nature sur la faune et la flore au long des sentiers			
	Renouvellement et homogénéisation de la signalétique			
Faire l'inventaire des richesses de la faune et de la flore **... Et préserver la biodiversité**	Sensibilisation des acteurs locaux sur l'importance de la préservation de la biodiversité et sur ses enjeux			
	Inventaire des études déjà réalisées			
Rendre à nos cours d'eaux leur pureté	Travaux de rénovation de la station de dépollution de la Baumette (1er trimestre 2007)			

ANTICIPER ET RÉPONDRE AUX TRANSFORMATIONS SOCIALES ET DÉMOGRAPHIQUES

		EN PRÉPARATION POUR UNE MISE EN ŒUVRE EN 2007	EN COURS	ACHEVÉ(E)
Centre de ressources, d'information et de communication **Une nouvelle dynamique pour le territoire**	Le site www.angersloiremetropole.fr a été lancé en novembre 2006			
	Plan de communication			
	Propositions des utilisateurs à l'étude			
Instances de consultation communales **Mieux se connaître pour mieux bâtir un avenir commun**	Inventaire des instances de concertation			
	Inventaire des associations présentes dans l'Agglomération			
Cité internationale **Une dimension internationale pour l'enseignement supérieur angevin**	Travaux de la cité internationale			
Découvrir nos métiers **Donner aux jeunes l'envie et les moyens de rester sur le territoire**	Evaluation des besoins du secteur des services à la personne			

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET SOLIDAIRE DU TERRITOIRE

		EN PRÉPARATION POUR UNE MISE EN ŒUVRE EN 2007	EN COURS	ACHEVÉ(E)
Elaborer la stratégie foncière de l'Agglomération	Choix d'un prestataire extérieur pour bâtir un observatoire			
	Rencontres avec les partenaires			
	Choix des indicateurs, recueil des données			
Elaborer le Programme Local de l'Habitat, un logement pour tous	Elaboration de la stratégie du PLH			
	Présentation des orientations du PLH			
Une nouvelle manière de penser l'utilisation des espaces	Sensibilisation des élus aux enjeux de l'économie d'espace			
Adopter un urbanisme durable **Favoriser les démarches globales, pour diminuer les impacts environnementaux de l'urbanisme**	Démarche intégrée à des projets communautaires tests			
Mieux se déplacer dans les zones d'activités	Diagnostic de la desserte des zones d'activités en transport collectif			
	Elaboration d'axes de progrès			
Une nouvelle façon de voir et d'utiliser les transports collectifs **Autour du projet tramway**	Centrale de mobilité disponible en ligne			
	Consultations pour le matériel roulant du tramway			
	Etudes de redéploiement des lignes de bus			
	Déclaration d'utilité publique			
	Construction du centre de maintenance du tramway programmée pour le 2ème trimestre 2007			
Donner plus de place aux modes de déplacements doux **Et notamment à la bicyclette**	Installation de plusieurs Antennes Loire à vélo			
	Schéma directeur vélo			

RENFORCER L'EXEMPLARITÉ ET AFFIRMER LA RESPONSABILITÉ D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

		EN PRÉPARATION POUR UNE MISE EN ŒUVRE EN 2007	EN COURS	ACHEVÉ(E)
Plans de déplacement entreprise **Se déplacer autrement pour aller travailler**	Nouvelles actions en cours de définition...			
	... Pour renforcer celles mises en place en 2005 : transports en commun, vélo et covoiturage			
Un rôle d'exemple pour les agents d'Angers Loire Métropole **Gestes quotidiens, gestes durables**	Première journée « portes ouvertes » en mai			
Des bâtiments économes en énergie pour Angers Loire Métropole	Adhésion à Display			
	Campagne de sensibilisation			
	Diagnostic énergétique de certains bâtiments communautaires			
Clause d'insertion dans les marchés publics	Clause d'insertion appliquée dans les marchés consacrés au tramway			
	Lancement de la clause dans de nouveaux marchés			
Acheter responsable **Privilégier les entreprises respectueuses des hommes et de l'environnement**	Adhésion au réseau Grand Ouest « commande publique et développement durable »			
	Sensibilisation des acheteurs d'Angers Loire Métropole aux achats responsables			
	Marché test à l'étude			
Accompagner les communes de l'Agglomération **Partager les initiatives de développement durable**	Mise en place d'outils communs sur la question énergétique			
Evaluer, suivre nos progrès et accroître progressivement la mobilisation de tous	Réunion du comité de pilotage en octobre Nouvelles actions en cours de définition			

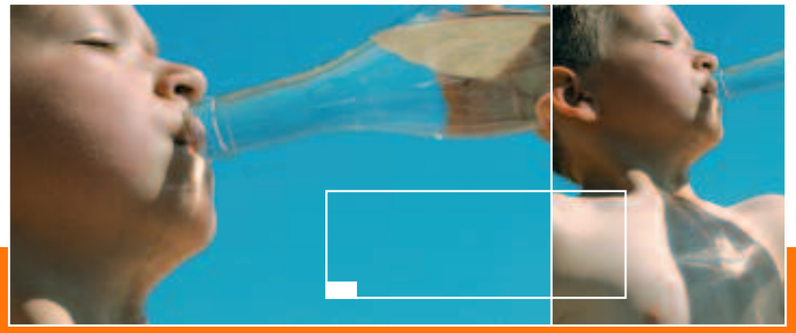

Les services aux usagers

Angers Loire Métropole agit en permanence pour apporter à ses habitants des services facilitant leurs démarches quotidiennes, améliorant leur cadre et leurs conditions de vie... Voici quelques-unes de ces initiatives.

Trouver un emploi

Avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), Angers Loire Métropole facilite les recherches d'emploi et la réinsertion des personnes en difficulté, quel que soit leur âge. Il s'agit de femmes et d'hommes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi, résultant de difficultés professionnelles et sociales. Elles sont ainsi aidées dans la définition d'un projet professionnel, l'organisation et le suivi de leurs recherches. Cet accompagnement permet à tous ceux qui en font la demande de bénéficier d'un soutien personnalisé. La mission locale angevine aide les jeunes de 16 à 25 ans, exclus du système scolaire, à trouver un emploi par un accompagnement suivi et personnalisé. La maison de l'emploi fédère les acteurs de l'emploi sur des objectifs partagés et des projets communs afin de mettre en place des actions en faveur de l'emploi sur le territoire.

Trouver un logement

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, Angers Loire Métropole veille à répartir de la façon la mieux adaptée les différents types de logements sur son territoire, afin que tous ses habitants, quels que soient leurs revenus, puissent trouver à se loger dans des conditions satisfaisantes.
Avec son service Accueil Logement, Angers Loire Métropole facilite la recherche de ceux qui le désirent, pour trouver le logement qui correspondra à leurs besoins et ressources.

Créer des emplois

Avec son agence de développement économique (Angers Loire Développement), Angers Loire Métropole dispose d'un outil efficace au service des entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire de la communauté ainsi qu'aux créateurs d'entreprises. En recherchant tous les moyens de favoriser et de faciliter le développement économique sur le territoire, ses actions apportent bien sûr des opportunités d'emplois pour les habitants de la communauté. En outre, avec les Clubs d'entrepreneurs, les créateurs d'entreprises peuvent développer des liens et établir des synergies bénéfiques à l'émergence de leurs activités.

Vivre dans des villes plus propres : éco-citoyenneté

Angers Loire Métropole est à la pointe des innovations dans la collecte et le retraitement des déchets ménagers. Avantages : un cadre de vie plus sain et des économies énergétiques. Car aujourd'hui, collecter ne suffit plus. La valorisation des déchets ménagers est une source d'économies puisqu'elle permet, après retraitement, de réutiliser une part non négligeable de ce qui, naguère, finissait dans des décharges.
Quand Angers Loire Métropole organise de façon plus concertée la collecte, quand elle met en place des containers enterrés de plus en plus nombreux, quand elle fournit des composteurs et construit une nouvelle usine de retraitement, elle apporte un service dont chacun profite quotidiennement et elle contribue aussi à préparer l'avenir en limitant jour après jour les impacts environnementaux.
Pour valoriser les déchets verts (tontes de pelouse, taille...), l'Ademe en lien avec Angers Loire Métropole a mis au point un produit pilote : le compost Végéterre.

Disposer d'une eau pure

Angers Loire Métropole veille à garantir l'accès à une eau de qualité et au meilleur coût pour tous. Quand Angers Loire Métropole incite les usagers à consommer l'eau du robinet, elle s'inscrit pour eux dans une démarche d'économie tant financière (l'eau courante est 100 fois moins chère que l'eau en bouteille) qu'énergétique (l'embouteillement est gourmand en énergie et produit des déchets).
L'effort particulier qui se porte sur l'assainissement, avec notamment la reconstruction de la station de dépollution de la Baumette à Angers, permettra à la fois la suppression des nuisances olfactives pour les angevins et une qualité accrue des eaux de leurs rivières.

Se déplacer autrement

Chacun doit pouvoir se déplacer facilement dans l'agglomération, dans des conditions d'efficacité, de sécurité et de respect de l'environnement optimisées. Angers Loire Métropole travaille en permanence pour que l'offre de transport en commun soit la

plus complète et la plus performante possible, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Avec la croissance de la métropole, le tramway, par exemple, doit pouvoir accroître les possibilités d'aller et venir pour chacun, sans pour autant augmenter leur temps de déplacement.

Découvrir les espaces verts

Angers Loire Métropole fait bénéficier à chacun de ses habitants, à une distance raisonnable de son lieu d'habitation, d'espaces verts apportant le calme et la liberté nécessaires pour une agréable rupture avec le milieu urbain. C'est pourquoi elle veille à l'entretien et au développement d'espaces verts dans l'agglomération.
Pour un accès encore plus riche et diversifié à des lieux préservés, elle met en valeur les espaces naturels situés à l'immédiate proximité des zones urbanisées, comme les basses vallées angevines.

Vivre en sécurité

Afin de garantir la sécurité de ses habitants, Angers Loire Métropole met en œuvre des politiques de prévention de la délinquance et des conduites à risque, ainsi que des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière.

S'informer sur Internet

Le nouveau site d'Angers Loire Métropole www.angersloiremetropole.fr permet de découvrir la richesse et la diversité du territoire, de suivre les grands projets de la métropole et de retrouver toutes les informations pour les démarches du quotidien.

→ ÉCONOMIE

Croissance et dynamisme pour les emplois de demain

Angers Loire Métropole anime, en s'appuyant notamment sur Angers Loire Développement (Agence de Développement) une politique d'aménagement du territoire, dont le développement économique durable est un des axes majeurs. L'accueil d'entreprises et les créations d'emplois en sont les principaux objectifs. Le soutien accordé à de nombreux projets universitaires et scientifiques (recherche/innovation), les actions dans le domaine touristique y compris l'activité de l'aéroport d'Angers Loire Aéroport et enfin les politiques d'insertion par l'économique y contribuent quotidiennement.

La création des conditions favorables à l'attractivité du territoire métropolitain angevin et au développement des entreprises est ici en jeu. Elle s'inscrit dans une dynamique régionale qui a pris la forme d'un partenariat étroit entre les grandes métropoles du grand ouest français : l'Espace Métropolitain Loire Bretagne (Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Rennes, Brest).

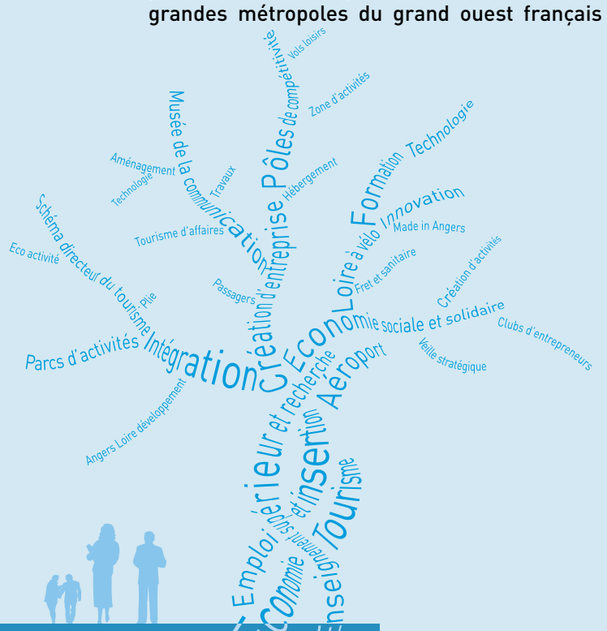

22 M€

consacrés en 2006 à l'Economie et à l'Emploi

Angers Loire Métropole anime et assure ainsi la promotion et la croissance de l'économie angevine en concentrant ses efforts sur des filières d'avenir, celles des pôles de compétitivité notamment (contrat de pôles signés en octobre 2006 avec l'Etat), mais pas exclusivement. Elle accompagne aussi la reconversion des secteurs traditionnels en misant sur l'innovation et en s'appuyant sur une ambition et des réalisations concrètes en matière d'éco-activités. De nombreux projets ou réalisations de la collectivité sont ainsi mobilisés au service de la création d'emplois, y compris pour celles et ceux qui doivent bénéficier d'un accompagnement spécifique et solidaire.

Le développement des infrastructures, la gestion d'un aéroport d'affaires, la desserte en haut-débit des zones d'activités et des pôles tertiaires, l'offre foncière et immobilière et sa diversification avec le lancement notamment du projet GARE + en cœur d'agglomération qui accueillera à terme plus de 2500 emplois nouveaux, participent à la réalisation des conditions d'une croissance économique durable. Le contrat de Plan Etat-Région et ses déclinaisons en matière d'offre de formation et universitaire, préparé en 2006, permettra par ailleurs à Angers Loire Métropole de déployer des investissements d'envergure dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

2 M€

de dépenses réalisées en 2006

Tourisme

Le tourisme représente une activité économique stratégique : non seulement il contribue à la renommée du territoire et donc à son attractivité, mais il est aussi source d'emplois. Angers Loire Métropole s'appuie sur la Mission tourisme et la Société d'Economie Mixte Angers Loire Tourisme pour mettre en œuvre sa politique touristique.

Les missions

Le 9 février 2006 a été voté un Schéma Directeur du Tourisme qui propose trois grands domaines d'actions :

- Développer le tourisme d'agrément, via l'aménagement des sites naturels d'excellence, la valorisation du patrimoine identitaire : le centre d'Angers, les Ardoisières, le savoir-faire des entreprises, l'accompagnement du développement du futur parc de loisirs Terra Botanica, et l'amélioration du dispositif d'accueil touristique.
- Conforter le tourisme d'affaires en pôle d'excellence, en soutenant l'offre d'hébergement restauration, en améliorant les équipements structurants et en coordonnant les stratégies des acteurs publics « affaires ».
- Communiquer à partir d'une image forte et originale en s'appuyant sur les marques identitaires à forte notoriété et en améliorant la lisibilité des actions de communication des partenaires publics d'Angers Loire Métropole.

Initiative développement durable

- Prise en compte des contraintes environnementales et des clauses d'insertion dans les marchés publics de la Loire à Vélo

Les actions 2006

La Mission Tourisme d'Angers Loire Métropole a :

- négocié un nouveau contrat de délégation de service public avec la SEM Angers Loire Tourisme pour la promotion et la commercialisation touristiques entre 2006 et 2008 et un second pour l'exploitation du musée de la communication de Pignerolle entre 2007 et 2011;
- copiloté avec la Chambre de Commerce et d'Industrie une étude sur l'hébergement hôtelier dans l'agglomération angevine.
- coordonné le projet des antennes angevines de la « Loire à Vélo »;
- coordonné les Journées du Patrimoine.
- aidé les communes dans la réalisation de leurs plans d'actions touristiques;

Angers Loire Tourisme a organisé le 1er colloque européen de la visite d'entreprise « Made in Angers ». Il a piloté la création de la centrale de réservation des hébergements de la destination angevine et mis en réseau 6 points d'accueil touristiques.

À venir en 2007

Ouverture de l'antenne angevine Ouest de la « Loire à Vélo » au public depuis la gare Angers Saint Laud jusqu'au pont de Bouchemaine

- **Début des travaux sur l'antenne Est de la « Loire à Vélo »**
- **Etude sur les entrées d'agglomération**
- **Amélioration de la signalétique hôtelière**
- **Réalisation de la nouvelle version du site Internet de l'office du tourisme et développement de la centrale de réservation dans le cadre de la délégation de service public**

Chiffres clés

- Réalisation de l'antenne angevine Ouest de la Loire à Vélo : 550 000 € TTC avec l'aide du Conseil régional des Pays de la Loire (175 000 €)
- « Made in Angers » : **82 entreprises visitées, 16 525 visiteurs**
- Musée de la communication : **13 200 visiteurs**
- Journées du patrimoine : **86 sites concernés, 112 000 visiteurs**
- Fréquentation 2006 sur l'agglomération :
  - Hôtels : **565 000 nuitées**
  - Campings : **60 000 nuitées**
  - Sites de visite : **399 000 visiteurs**
  - Office de tourisme : **116 413 demandes**

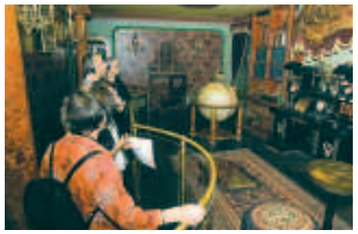

Musée de la communication

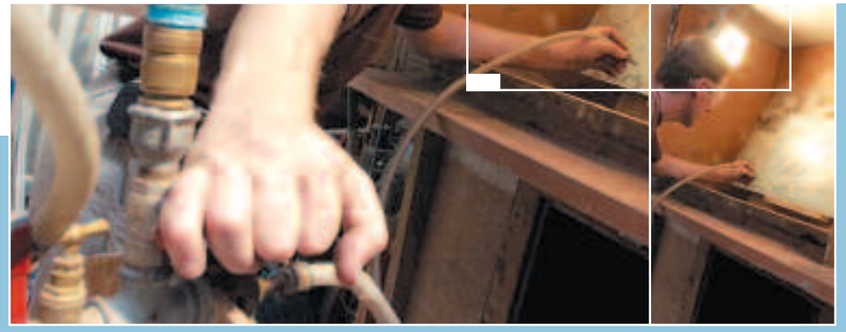

Développement économique

La mise en œuvre de la politique de développement économique communautaire en direction des entreprises a été confiée à l'agence de développement économique par Angers Loire Métropole. Son rôle : soutenir l'accueil et le développement des entreprises et la création d'emplois.

Les missions

L'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole (ou **Angers Loire Développement**) est un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).
Elle est un élément essentiel de la relation entre les entreprises et Angers Loire Métropole. 7 dirigeants d'entreprises et 10 élus composent son Conseil d'Administration, présidé par Jean-Claude Antonini, Président d'Angers Loire Métropole.

Angers Loire Développement a pour mission prioritaire d'assurer le développement des filières économiques en accompagnant les entreprises du territoire et en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises.

Espace @robase 3

Le site de Terrena au nord de l'entreprise Briand

53 %	des projets,
44 %	des emplois et près de
50 %	des investissements privés relèvent du secteur des services

Les actions 2006

L'Agence de développement économique d'Angers Loire Métropole a poursuivi en 2006 son travail d'approche et d'aide aux entreprises désireuses de s'implanter dans l'agglomération.
C'est le secteur des services qui confirme son rôle moteur dans la croissance angevine.

La mise à disposition de terrains sur les zones d'activités est un domaine d'intervention important de l'agence. En 2006, 26 hectares ont été vendus, soit une augmentation de 65 % par rapport à 2005.
Enfin, dans le cadre de son rôle de veille stratégique, l'agence a participé à une vingtaine de salons professionnels en 2006. La participation au SIMI 2006 (Salon de l'Immobilier) a été organisée avec les partenaires de l'espace métropolitain Loire Bretagne. Les Pôles tertiaires du Plateau des Capucins et Gare + y ont été présentés. De nouveaux projets susceptibles d'être implantés en région angevine sont ainsi identifiés.

12 M€
de dépenses
réalisées en 2006

Nature des dossiers réalisés

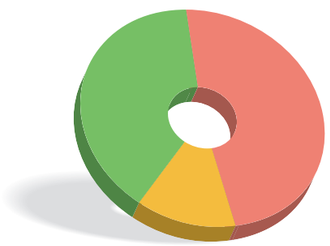

Développement - Transfert	48 %
Implantation	13 %
Création - Reprise	39 %

Nature des emplois réalisés

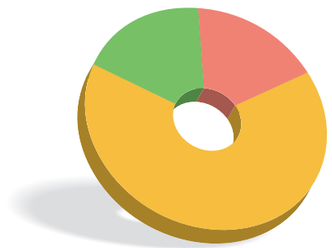

Développement - Transfert	17 %
Implantation	65 %
Création - Reprise	18 %

Journées des métiers de la relation client

Initiatives développement durable

- **Eco-activités : un gisement d'emploi pour Angers Loire Métropole**
  Angers Loire Développement a confié à un cabinet nantais une étude sur les éco-activités, l'environnement et le développement durable du bassin angevin.
- **Poursuite du développement des clubs d'entrepreneurs**
  Création du Club Angers Est
- **Parc d'Activités Pôle 49 : vers la certification ISO 14001**
  Le Pôle 49 dispose d'équipements et réseaux conçus et dimensionnés pour l'activité industrielle et logistique, tout en s'inscrivant dans une démarche de management environnemental.
- **Centre Grand Ouest pour la valorisation des D3E**
  Angers va accueillir sur le Pôle 49, le Centre Grand Ouest pour la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) du Groupe Veolia Propreté.

À venir en 2007

- **Commercialisation de l'Espace @robase 3 sur la ZAC Saint-Serge**
  Un bâtiment de 4 500 m² avec des plateaux pré-équipés, dans un quartier d'affaires, dédié à l'accueil de centres de relations clients, opérationnel à l'été 2007.
- **Livraison de la 2ème tranche du Parc d'Activités Angers – Est « Pôle 49 »**
  Poursuite des implantations de projets structurants sur ce premier pôle d'activités d'Angers Loire Métropole au sein du Maine-et-Loire.
- **Commercialisation du Parc d'Activités en Zone Franche Urbaine (ZFU)**
  Dès janvier 2007, la pré-commercialisation de ce nouveau parc d'activités en ZFU était déjà de 70 %.

Chiffres clés

- Effectif : **16 personnes** au 31/12/2006
- **2,94 M€ de budget réalisé par Angers Loire Développement**
- **93 dossiers** pour un engagement de création de **1091 emplois sous 3 ans**
- **56 M€ d'investissements privés** décidés
- **26 hectares** cédés sur les parcs d'activités communautaires pour 18 transactions
- **Les "implantations" et "créations d'entreprises"** représentent **52 % des dossiers, 83 % des emplois et 71 % des investissements**

Emploi Insertion

L'emploi et l'insertion sont des domaines déterminants pour assurer la cohésion sociale et un développement sociétal satisfaisant de la population de l'agglomération. La Direction de l'emploi et de l'insertion structure l'ensemble des actions liées à ces domaines. La Mission Locale Angevine et la Maison de l'Emploi sont des partenaires privilégiés d'Angers Loire Métropole dans le cadre de l'insertion par l'emploi.

Les missions

L'objectif est de lutter contre le chômage sur le territoire de l'agglomération, en facilitant notamment le retour ou l'accession à l'emploi des personnes les plus fragiles.
Pour atteindre cet objectif, 3 missions sont particulièrement développées :

- L'animation et la gestion du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie);
- La mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics;
- Le soutien à l'économie sociale et solidaire.

Anjou Mob'service

Les actions 2006

Animation du Plie :

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi constitue une plate-forme de coordination mobilisant l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation pour le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés.
Au cours de l'année 2006, ce sont près de 1400 personnes qui ont été suivies dans le cadre du Plie avec pour objectif l'accès à un emploi durable.
Il s'agit de jeunes peu qualifiés, de bénéficiaires du RMI ou de demandeurs d'emploi de longue durée.
Ils bénéficient d'un accompagnement individualisé et réalisent un parcours d'insertion avec des étapes « formation » et des étapes « emploi ». Les parcours ont été réalisés grâce à la collaboration avec un ensemble de partenaires qui a fait l'objet de 37 conventions. Le nombre de personnes ayant trouvé un emploi d'au moins 6 mois en entreprise ou validé une formation qualifiante, a atteint le chiffre de 208, soit 11 % de plus qu'en 2005.

Clause d'insertion (Opération de Renouvellement Urbain)

Clauses d'insertion :
Démarrée en 2005, l'activité d'ingénierie des clauses d'insertion s'est développée au cours de l'année 2006 :

- pour les marchés d'Angers Loire Métropole (Loire à vélo, nettoyage vêtements de travail, nettoyage des locaux, collecte de cartons, collecte des appareils ménagers dans les déchèteries, etc...)
- dans le cadre de l'Opération de renouvellement urbain (Oru) d'Angers avec des marchés portés par la Ville d'Angers, les bailleurs sociaux ou les sociétés d'équipements.

Initiatives développement durable

- Les clauses d'insertion : faire des marchés publics un levier pour l'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique.
- Soutien à l'économie sociale et solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire

Angers Loire Métropole a apporté son soutien financier à l'organisation des Rencontres des Réseaux de l'économie sociale des Régions de l'Ouest, qui ont rassemblé plus de 300 personnes à Angers en octobre 2006.
Angers Loire Métropole a pris la décision de financer, en partenariat avec la Région Pays de la Loire, la création de 20 « emplois-tremplins pour le territoire », dans les structures de l'économie solidaire dont l'activité correspond au projet de territoire. 4 conventions ont été conclues en 2006, les suivantes se feront au début 2007.
Angers Loire Métropole s'est aussi associée à la création d'une Coopérative d'activités et d'emplois, « Coup de Pouce 49 », favorisant la création d'entreprises, en accompagnant et en salariant les créateurs.
L'insertion par l'activité économique, section spécifique de l'Economie Sociale et Solidaire, bénéficie depuis plusieurs années du soutien d'Angers Loire Métropole à travers le versement de subventions de fonctionnement ou d'investissement.
En 2006, le montant total attribué à 18 structures a été de 306 900 €.

2,8 M€
de dépenses réalisées en 2006

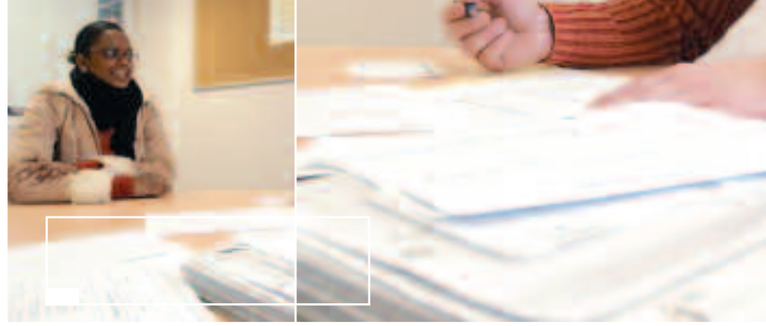

La Maison de l'Emploi

L'assemblée constitutive Angers Loire Métropole, l'Etat, l'ANPE, l'Assedic Pays de la Loire, le département, la région, l'Afpa, la mission Locale Angevine, a procédé à la création de la maison de l'Emploi en septembre 2006. Elle est présidée par Jean-Claude Antonini, Président d'Angers Loire Métropole. Sa mission est de mobiliser, fédérer les acteurs de l'emploi sur des projets communs et des objectifs partagés suivant trois grands axes :

- l'observation, l'anticipation et l'adaptation du territoire aux besoins de recrutement
- l'accès et le retour à l'emploi
- le développement de l'emploi et la création d'entreprise

La maison de l'Emploi est une association dont le dispositif opérationnel a été créé pour assurer et veiller à la mise en œuvre d'un plan d'actions.

58 adhésions émanant d'acteurs recouvrant l'ensemble des volets de l'emploi (formation, insertion, accompagnement...) ont été effectuées.

La Mission Locale Angevine (MLA)

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, exclus du système scolaire, par un accompagnement et un suivi personnalisé, tel est l'objectif que s'est fixé la Mission Locale Angevine. En partenariat avec différents acteurs, la Mission Locale Angevine a mis en place un dispositif spécifique afin d'optimiser leur insertion.

5 317 jeunes relevant d'Angers Loire Métropole ont été accueillis en 2006 à la MLA.

En moyenne, ce sont 2 800 jeunes par mois qui sont en démarche d'insertion soit une augmentation de 5 % au regard de 2005.

Chiffres clés :

- une moyenne d'âge de 21 ans
- un public féminin à 51.9 %
- 73 % des jeunes résident sur la ville d'Angers
- un public peu mobile : 70 % des jeunes ne sont pas titulaires du permis, 2 points de plus qu'en 2005.

En moyenne, près de 6 propositions ont été faites à chaque jeune (+15 % par rapport à 2005).

80 % de ces propositions relèvent de l'insertion professionnelle dont 75 % sont des emplois.

À venir en 2007

- **Renouvellement du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi pour la période 2007/2013**
- **Développement des clauses d'insertion (notamment pour le chantier du tramway)**
- **Participation active à la maison de l'Emploi**
- **Préparation de la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'Etat, pour la maison de l'Emploi.**

Chiffres clés

Clauses d'insertion dans les marchés publics :

- **30 opérations** concernées.
- **86 entreprises** sollicitées
- **4800 heures** de travail réalisées en 2006, plus de 28 800 heures négociées restant à réaliser
- **208 personnes** ont trouvé un emploi d'au moins 6 mois en entreprise ou ont validé une formation qualifiante soit **+ 11 %** par rapport à 2005

2,2 M€
de dépenses
réalisées en 2006

Angers Loire Aéroport

Angers Loire Aéroport, connaît un vrai dynamisme dans ses différents domaines d'intervention en cours développement :
- **Les vols de loisirs et touristiques**
- **Les vols d'affaires**
- **Les vols de frets et sanitaires**
- **L'accueil d'entreprises liées au domaine aéronautique**

À venir en 2007

- **Des entreprises du secteur aérien ont contacté l'aéroport pour une éventuelle implantation. Leurs projets, non encore finalisés, pourraient se concrétiser en 2007.**
- **La future zone d'activités régie par le syndicat mixte devrait avoir également un effet de dynamique sur le trafic affaires.**

Chiffres clés

	2005	2006	%
Mouvements commerciaux	619	**620**	stable
Passagers commerciaux	2854	**9290**	+ 225 %
Tonnage fret (kg)	10193	**21276**	+ 109 %
Autres mouvements	19867	**20473**	+ 4 %
Autres passagers	49218	**51175**	+ 4 %

Les missions

L'agglomération et la région angevines disposent d'un équipement adapté au trafic aérien moderne, permettant les liaisons transversales régionales et interrégionales nécessaires au développement économique et touristique.

Les actions 2006

Tourisme et loisirs

Le 23 mai 2006 a débuté l'exploitation de la ligne FLYBE (compagnie low-cost anglaise) Southampton – Angers : 3 vols hebdomadaires effectués jusqu'à fin octobre par un avion de 78 sièges.
L'aéroport a ainsi vu passer près de 6 500 passagers en 66 vols, soit la plus grande capacité et le meilleur taux de remplissage depuis l'exploitation de lignes régulières à Angers.
Le développement à Angers des compagnies à bas prix passe par un renforcement de la sécurité. Des négociations ont été menées en 2006 entre Angers Loire Métropole, l'Aviation Civile et l'aéroport, afin de le doter de contrôleurs d'Etat dans la tour, de véhicules incendie dimensionnés à la capacité des avions, et de réorganiser les espaces et équipements dédiés à la sûreté.

Les vols privés, militaires, d'aéroclubs, de loisirs, planeurs, etc... constituent l'activité la plus importante en nombre de mouvements, soit 90 % du total réalisé sur l'aéroport. Les vols commerciaux, soit les 10 % restants, représentent 90 % du montant des redevances aéronautiques facturées.

Affaires

L'activité Affaires se développe au rythme des besoins en déplacements des entreprises. Parallèlement à ces vols généralement exploités par des bi-réacteurs de 8 à 15 places, Angers Loire Aéroport a reçu quelques vols "Business" transatlantiques.

Sanitaire et fret

Les vols sanitaires et le fret urgent restent constants d'une année sur l'autre en nombre de mouvements. Le tonnage du fret réalisé au départ d'Angers est de 21 tonnes en 2006.

L'accueil d'entreprises liées au domaine aéronautique

Deux entreprises bénéficient d'infrastructures mises à leur disposition par Angers Loire Métropole :

- **Yves Jubault**, principal représentant en France des avions légers de nouvelle génération **Diamond**, dont le développement nécessitait des hangars pour la livraison d'avions autrichiens.

- **Airwest Assistance**, ex Saumur-Aviation, a installé son siège social et l'atelier de maintenance pour l'aviation légère, sur la zone aéroportuaire.

2,5 M€
de dépenses
réalisées en 2006

Enseignement supérieur et recherche

Angers Loire Métropole intervient financièrement et techniquement pour soutenir l'enseignement supérieur sur son territoire. Son objectif : soutenir de grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche en lien avec la politique de développement économique.
Angers Loire Métropole poursuit ses missions d'accompagnement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en partenariat avec la Région des Pays de la Loire et le Conseil Général de Maine-et-Loire notamment dans le cadre des pôles de compétitivité, en s'appuyant sur Angers Technopole.

À venir en 2007

- **Poursuite des travaux d'extension de la Bibliothèque Universitaire Saint-Serge : permis de construire, appel d'offres.**
- **Démarrage du Contrat de Projet Etat / Région 2007/2013 dont une partie importante est consacrée à l'enseignement supérieur et à la recherche**
- **Développement du pôle de compétitivité végétal spécialisé avec l'accueil du Laboratoire National de Protection des Végétaux et du Groupe d'Etude et de Contrôle des variétés et semences, dans le cadre de Végépolys et le soutien aux plates-formes d'innovation (Plantes et cités, Centre d'Innovation et de Transfert de Technologie du Végétal Spécialisé)**
- **Structuration de la recherche dans le domaine des Sciences et Technologies de l'information et de la Communication (STIC), des Sciences humaines et sociales (SHS)**

Les missions

- Favoriser la structuration des grands pôles de recherche, l'augmentation du potentiel scientifique et technologique et l'insertion des laboratoires dans les réseaux régional, national et européen de la recherche
- Promouvoir une politique de site pour renforcer la cohérence, l'efficacité et la visibilité du dispositif des formations angevines
- Aider les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à proposer des formations variées, de qualité et attractives pour répondre à l'attente des bacheliers angevins et attirer des étudiants extérieurs
- Accompagner les établissements dans leur stratégie de développement et l'adaptation de leurs formations aux nouveaux enjeux économiques
- Se doter des outils spécialisés d'analyse et de dialogue avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (Observatoire de la recherche angevine et Observatoire des étudiants angevins)

Les pôles de compétitivité

L'enseignement supérieur et la recherche angevine contribuent à la nouvelle dynamique des pôles de compétitivité. En premier lieu, soutenu par la collectivité, le développement de la recherche angevine en végétal et aux établissements d'enseignement supérieur du secteur rassemblés dans Valcampus a contribué à la labellisation de l'un des 15 pôles "à vocation mondiale", Végépolys. La forte implication de l'agglomération depuis 10 ans dans le développement de la recherche en santé angevine a également permis la reconnaissance du pôle "Atlantic Biothérapie", en partenariat avec le site nantais. 6 pôles ont été signés en 2006 : Végépolys, Atlantic Biothérapie, Enfant, Génie Civil Ouest, EMC2 et Automobile Haut de gamme.

Initiatives développement durable

- Soutien au Centre de Culture Scientifique et Technique d'Angers
- Renforcement des coopérations au sein de chaque filière locale entre les acteurs socio-économiques et la recherche
- Construction d'une Cité internationale pour l'accueil d'étudiants et chercheurs étrangers

Chiffres clés

- Aides à l'enseignement supérieur : **1,1 M€**
- Aides à la recherche et au développement technologique : **1,4 M€**
- Financement de programmes de recherche dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région : **193 000 €**
- Participation à la construction de l'Institut de Recherche en Ingénierie de la Santé (IRIS) : **1,7 M€** (dont 0,3M€ versés en 2006)
- Bibliothèque Universitaire Saint-Serge : coût total de **6 M€** entièrement à la charge d'Angers Loire Métropole maître d'ouvrage de l'opération.

Les actions 2006

Angers Loire Métropole a accompagné les projets de développement pédagogiques et de recherche des établissements et apporté un soutien financier pour aider à la progression du pôle universitaire angevin, tant sur le plan de la richesse de l'offre que sur celui des capacités d'accueil.
Angers Loire Métropole a financé l'extension de la Bibliothèque Universitaire Saint-Serge. Elle a participé au financement de l'Institut de recherche en ingénierie de la santé et à l'équipement des plates-formes technologiques de l'Université dans le cadre de l'Institut Fédératif de Recherche en Santé.

→ **ENVIRONNEMENT**

Les gestes d'aujourd'hui pour préserver notre avenir

L'environnement est au cœur des préoccupations d'Angers Loire Métropole.

Sa politique environnementale se traduit en initiatives concrètes dans de nombreux domaines comme la gestion de l'eau, des déchets ou la réduction des impacts environnementaux. Elle trouve un prolongement dans un important travail de sensibilisation du public aux enjeux environnementaux.

Ce souci constant de la qualité environnementale fait entre autres d'Angers Loire Métropole une référence dans le domaine du développement durable.

Ses services travaillent quotidiennement pour améliorer la gestion des déchets, la distribution et le recyclage de l'eau, la qualité de l'air, l'environnement sonore.

63 M€

de dépenses consacrées à l'environnement en 2006

36 K€

de dépenses réalisées en 2006

Qualité de l'air et nuisances sonores

La qualité de l'air et le bruit sont des éléments qui doivent faire l'objet d'une attention accrue dans les métropoles : la mauvaise qualité de l'air et un niveau de bruit trop élevé constituent en effet de réelles nuisances, causes fréquentes de stress et d'atteinte à la santé publique.
Angers Loire Métropole accomplit ses actions en faveur de la surveillance de la qualité de l'air et de la lutte contre le bruit et les nuisances sonores via la Direction Déchets Environnement.

À venir en 2007

- Réalisation de l'inventaire des données disponibles pour la mise en œuvre d'une cartographie du bruit
- Poursuite de la bio surveillance de la qualité de l'air avec Air Lichens

Missions

Qualité de l'air

- Suivre les mesures de pollution atmosphérique effectuées par Air Pays de Loire à partir de capteurs mis en place sur le territoire.
- Relayer l'alerte vers la population, en cas d'éventuels pics de pollution.

Nuisances sonores

- Réaliser la cartographie du bruit conformément à la directive européenne 2002/49/CE.

Les actions 2006

La qualité de l'air a fait l'objet d'un suivi grâce aux stations de captage de l'air sur l'agglomération, en lien avec Air Pays de Loire. L'indice global de qualité de l'air a été calculé avec Air Lichens, et les retombées atmosphériques de dioxines, furannes et métaux lourds sur l'agglomération ont été surveillées avec le même partenaire.
Une étude d'impact du Plan de Déplacement Urbain sur la qualité de l'air entre 2002 et 2015 dans les « rues canyons » de l'agglomération angevine a été réalisée avec Air Pays de Loire.

En ce qui concerne les nuisances sonores, des études d'évaluation et de gestion du bruit, ainsi qu'une cartographie des nuisances sonores ont été menées.

Air Pays de la Loire

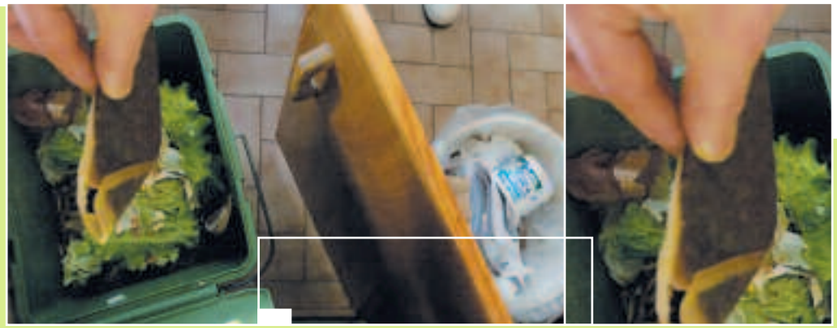

Gestion des déchets

Une partie non négligeable des déchets produits quotidiennement peut être réutilisée après recyclage : c'est la valorisation des déchets, source d'économies et de réduction des nuisances sur l'environnement.
Angers Loire Métropole est en charge de la gestion complète du service de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Elle a pour objectifs de valoriser au maximum le gisement et de réduire ainsi le plus possible la part de déchets à éliminer.
Angers Loire Métropole a pour objectif de stabiliser la production globale des déchets ménagers de l'agglomération sur les 20 années à venir.

Les missions

- Mettre en place une politique de Prévention des Déchets pour agir en amont et éviter leur production ;
- Inciter au tri des déchets et le développer pour valoriser au maximum le gisement ;
- Eliminer les déchets résiduels en mettant en place des filières de traitement valorisantes qui respectent les normes d'actualité, l'environnement et la santé.

Les actions 2006

Prévention des déchets

Un plan d'information et de sensibilisation des angevins « - de déchets, + d'avenir » a été mis en place poursuivant la campagne « famille Kitri ». Un programme d'actions a été élaboré et lancé. 2006 a vu l'organisation des Premières assises de la prévention des déchets, tandis que 2 135 composteurs individuels ont été distribués pour inciter au recyclage des déchets.

Valorisation des déchets

La mise en place de conteneurs enterrés pour le tri a continué dans les quartiers d'habitat collectif de l'agglomération et dans le centre-ville d'Angers. La collecte du verre des gros producteurs a été améliorée et la collecte des cartons dans le centre-ville d'Angers a été organisée.
Le tri sélectif et le recyclage ont fait l'objet d'un stand à la Foire Exposition d'Angers et aux Recyclades 2006.
Angers Loire Métropole a pris en exploitation la déchèterie de la Claie Brunette à Juigné-sur-Loire.

Campagne "- de déchets, + d'avenir"

Composteur individuel

24,5 M€
de dépenses
réalisées en 2006

Conteneur enterré

Elimination des Déchets

2006 a vu la fin des travaux de mise aux normes de l'usine d'incinération des ordures ménagères d'Angers Loire Métropole.
La SODEMEL a été choisie comme maître d'ouvrage de la réalisation du centre de valorisation des déchets ménagers. Un comité de suivi a été mis en place.
Les recherches sur l'élimination des résidus issus du traitement mécano biologique ont été poursuivies et des études ont été menées sur la gazéification (ADEME).

Initiatives développement durable

- Collecte des cartons en centre-ville d'Angers confiée à une entreprise d'insertion (EITA) : création d'emplois d'insertion
- Développement de la collecte par conteneurs enterrés permettant le tri, la diminution des coûts de collecte, la valorisation des emplois d'agents de collecte
- Lancement du programme d'actions Prévention des Déchets

Exposition déchets à la Foire-exposition

À venir en 2007

- **Développement des actions d'information auprès des habitants sur la Prévention des Déchets**
- **Réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères résiduelles sur la 1ère couronne d'Angers : 6 communes seront concernées.**
- **Insertion professionelle pour la collecte et le traitement des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) en partenariat avec les entreprises locales.**
- **Début de la procédure pour le choix des entreprises chargées de réaliser le centre de valorisation des déchets ménagers.**

Chiffres clés

- **Collecte :**

  65 989 tonnes de déchets résiduels collectés sur les **31 communes** d'Angers Loire Métropole.
  9 900 habitants concernés par **66 conteneurs enterrés** destinés aux ordures ménagères pour **770 tonnes collectées**.
  231 conteneurs enterrés tous flux de déchets confondus.
- **Tri sélectif :**

  18 807 tonnes d'emballages et journaux magazines collectés et livrés au centre de tri

  2 395 enfants sensibilisés au tri sélectif
- **Déchèteries :**

  51 657 tonnes de déchets reçus et **792 373 passages** dans les 8 déchèteries
- **Prévention des Déchets :**

  2 135 composteurs individuels distribués en 2006
- **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :**

  Montant de la TEOM 2006 : **19 125 515 €** pour 271 216 habitants soit : **70,52 €** par habitant
  Cette TEOM est 25 % moins chère que celle des autres agglomérations de 100 000 à 300 000 habitants.

L'eau et l'assainissement

L'eau, essentielle à la vie : une évidence pas si simple dans la pratique ! L'eau potable est une denrée de plus en plus précieuse et le traitement des eaux usées doit être de plus en plus performant.
Angers Loire Métropole est chargée de la distribution d'eau et du traitement des eaux usées, dans le cadre d'un service public industriel et commercial, avec pour obligation les principes d'égalité, d'équité, de continuité du service et d'équilibre budgétaire.

Releveur de compteur

Les missions

- Produire de l'eau potable en conformité avec la réglementation en vigueur et notamment pour les paramètres physico-chimiques et bactériologiques
- Distribuer de l'eau potable avec un rendement du réseau satisfaisant et donc en limitant les pertes d'eau
- Collecter les effluents en limitant les désagréments
- Traiter les effluents en respectant les normes de rejet des stations d'épuration
- Assurer un service au client en termes d'accueil, de conseil, de gestion des abonnements, de relève de compteurs et de dépannage

2000 km
de réseau d'eau potable

Test qualité

Les actions 2006

Distribution d'eau

16 km de réseau ont été remplacés sur 14 communes ainsi que près de 1 000 branchements. Parmi ceux-ci, 500 branchements en plomb ont été supprimés. Le service de l'eau a repris en régie directe l'exploitation des communes de la Membrolle-sur-Longuenée, la Meignanne, et le Plessis-Macé, auparavant entretenues par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVM) de Longuenée.

Assainissement

Suivi des usagers non domestiques

Outre la réalisation de contrôles des rejets et le suivi des résultats d'autosurveillance, les activités de l'équipe ont abouti à la signature de 16 nouvelles conventions relatives à des activités non génératrices de rejets industriels au réseau d'eaux usées, mais présentant cependant un risque pour l'environnement : garagistes, imprimeries, activités diverses.

L'activité de suivi en 2006 :

- 351 usagers et de sites suivis
- 223 usagers avec convention
- 20 usagers ayant transmis des résultats d'autosurveillance
- 51 visites et réunions avec les usagers industriels
- 8 études préliminaires en cours
- 32 contrôles inopinés réalisés

Suivi des usagers domestiques

A ce jour, 49 857 installations ont été contrôlées, sur un total de 58 486 installations assujetties à la redevance assainissement. 1 098 d'entre elles étaient non conformes, soit un taux de conformité de 97,8 %.

38,5 M€
de dépenses consacrées à l'eau et l'assainissement en 2006

EAU: Recettes d'exploitation 2006

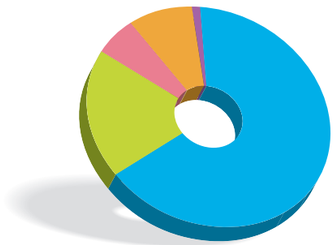

Ventes d'eau	65%
Contre valeur pollution	19%
Branchements et participation	6%
Partie fixe	9%
Produits divers de gestion courante	1%

À venir en 2007

L'EAU

- 2007 : poursuite de l'effort de remplacement dans les secteurs où il y a encore des branchements en plomb.
- Début des travaux de la fosse de Sorges, ce qui permettra de disposer d'une ressource de substitution en eaux brutes en cas de pollution de la Loire, à savoir 300 000 m³, soit 5 jours de nécessité de production.
- Début des chantiers de déplacement de réseaux pour le Tramway.
- Interconnexion de secours avec le Syndicat Intercommunal pour l'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la Région de Beaufort-en-Vallée.

L'ASSAINISSEMENT

Reconstruction de la station de dépollution de la Baumette à Angers

Objectifs :

- amélioration de la qualité des rejets
- suppression des nuisances olfactives, intégration architecturale,
- réhabilitation des rives de la Maine.

La nouvelle station utilisera donc la biofiltration pour le traitement des eaux usées, et la digestion, puis le séchage thermique pour le traitement des boues.

Rénovation inscrite dans une démarche de haute qualité environnementale® (HQE) :

- Energie nécessaire au séchage des boues produites sur place par la méthanisation (équivalent à la consommation électrique de 5000 foyers)
- Recyclage des eaux industrielles et pluviales permettant une économie d'eau équivalente à la consommation de 400 foyers.
- Réduction par 3 du volume des boues permettant l'économie de 58 000 km par an de trajets de camions vers l'épandage.
- Investissement : 60 M€
- Début des travaux : février 2007

Programme d'investissement 2007 :

- Renouvellement de collecteurs sur les communes d'Angers, Avrillé, Les Ponts-de-Cé, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Sylvain-d'Anjou (2,5 M€).
- Extension de collecteurs sur les communes de Briollay, Sarrigné, Ecouflant et Les Ponts-de-Cé (100 K€).
- Construction de la station de dépollution de Saint-Martin-du-Fouilloux
- Suppression de la station des Ecots à Saint-Lambert-la-Potherie
- Lancement des appels d'offres pour la station de Mûrs-Érigné
- Modifications de réseaux imposées sur la commune d'Angers pour le déplacement de la station de relèvement de la maternité (310 K€).

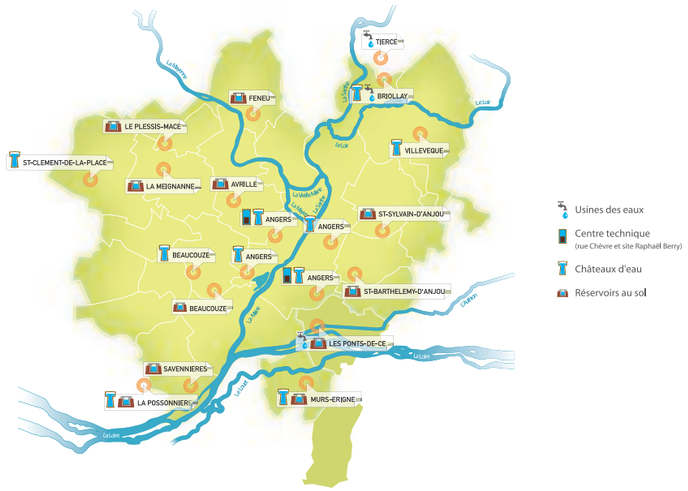

Pose de canalisation

900 km
de réseau assainissement

158 postes
de pompage y compris ceux en entrée de station.

Les interventions de maintenance et d'exploitation sur le réseau assainissement

Le système de management de la qualité

La Direction de l'eau et de l'assainissement est certifiée ISO 9001 : 2000 depuis janvier 2003. En 2006 ont été progressivement mis en œuvre des indicateurs de performance complémentaires, issus de la démarche conjointe du Ministère de l'écologie et du développement durable, de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et en Régie) et des collectivités participantes.

Ces indicateurs de performance permettent :

- aux élus des collectivités d'avoir des éléments tangibles sur le fonctionnement et l'efficacité de leurs régies d'eau et d'assainissement.
- aux responsables de pouvoir évaluer le fonctionnement de leur service par rapport à d'autres collectivités, à partir d'éléments communs et comparables.
- aux clients du service de l'eau et de l'assainissement de pouvoir apprécier la qualité du service rendu.

La mise en œuvre de ces nouveaux indicateurs va être rendue obligatoire

Ils devront être publiés au rapport annuel à partir de 2009, pour l'année 2008. C'est pourquoi ils sont d'ores et déjà intégrés au fonctionnement du service.

Initiatives développement durable

- **Sensibilisation du public à l'usage de l'eau :**
  Incitation à consommer l'eau du robinet (environ cent fois moins chère) plutôt que de l'eau en bouteille afin de limiter la production de déchets et l'énergie nécessaire à l'approvisionnement.

- **Assainissement :**
  Reconstruction de la station de dépollution de la Baumette à Angers permettant de :
  - Diviser par trois les concentrations en phosphore et par quatre les concentrations en azote rejetées dans la Maine.
  - Accroître la capacité à 285 000 équivalents habitants pour l'ajuster à l'évolution démographique.
  - Disposer d'un ouvrage compact et confiné, limitant au maximum les nuisances.
  - Conforter et sécuriser la filière d'élimination des boues

  Notification du marché de travaux signée en septembre 2006, au groupement d'entreprises OTV / Blandin Fonteneau.

Projet Life SOUND SLUDGE :

Objet : Améliorer les performances d'une station d'épuration des eaux usées (Saint-Sylvain-d'Anjou) par l'utilisation d'ultrasons pour réduire la production de boues. Prévu sur 3 ans, ce chantier entre dans sa deuxième année.

But principal du projet : démontrer la faisabilité technique et économique d'un procédé de réduction des boues produites en station d'épuration par traitement biologique. Réduction d'au moins 30 %, sans transfert de pression sur l'environnement.

Le Service public de l'assainissement non collectif

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'Eau, Angers Loire Métropole a créé au 31 décembre 2005 un Service public de l'assainissement non collectif (Spanc) qui exerce les missions suivantes :

- Le contrôle de conception et réalisation des installations neuves ou réhabilitées.
- Le diagnostic des installations dans le cadre de cessions immobilières.
- Le contrôle périodique (tous les 4 ans) du bon fonctionnement des installations existantes.

Station Saint-Lambert

ASSAINISSEMENT :
Recettes d'exploitation 2006

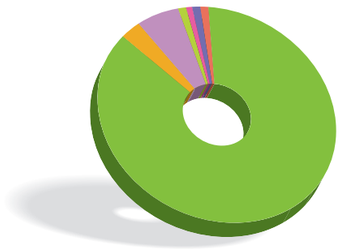

Redevances d'assainissement	86%
Branchements et extension	3%
Primes d'épuration	6%
Produits de vidange	1%
Vente de chaleur	1%
Autres prestations de service et conformité	1%
Produits exceptionnels, autres produits de gestion courante	1%

Chiffres clés

Direction de l'eau et de l'assainissement :

- **220 agents**
- **67 998 abonnés**
- **17 365 480 m³ d'eau** facturés
- **745 958 m³ d'eau** achetés aux autres collectivités

Les travaux

Angers Loire Métropole dispose de 31 stations de dépollution.

En 2006, les travaux ont porté sur :

- Des réhabilitations de réseaux à Angers, Avrillé, Pellouailles-les-Vignes, Le Plessis-Macé et Trélazé.
- La reconstruction de la station d'épuration de Saint-Lambert-la-Potherie.
- Le déplacement de la station de refoulement située rue Larrey à Angers.
- Des extensions de réseaux à Bouchemaine, Briollay, Ecouflant, Feneu, La Membrolle-sur-Longuenée, Les Ponts-de-Cé et Murs-Erigné.

L'investissement correspondant s'élève à 4,1 M€ HT dont 3,3 M€ HT en travaux de réseaux et 0,8 M€ HT en travaux de stations.

→ **SOLIDARITÉS**

Une lutte quotidienne contre toutes les formes d'exclusion

L'une des missions d'Angers Loire Métropole, dans le cadre du projet d'Agglomération, est d'assurer la cohésion sociale et de promouvoir les solidarités sur son territoire.
De nombreux domaines de l'activité quotidienne d'Angers Loire Métropole contribuent à établir ce lien social, de la politique du cadre de vie à l'enseignement scolaire avec la construction ou l'extension d'écoles primaires ou maternelles, de la lutte contre l'incendie et la sécurité des biens et des personnes à l'accueil des gens du voyage, du programme local de l'habitat à l'aide apportée à Bamako et l'attention portée à la culture.
Ainsi, Angers Loire Métropole renforce quotidiennement le sentiment d'appartenance de ses habitants à une communauté partageant droits et devoirs.

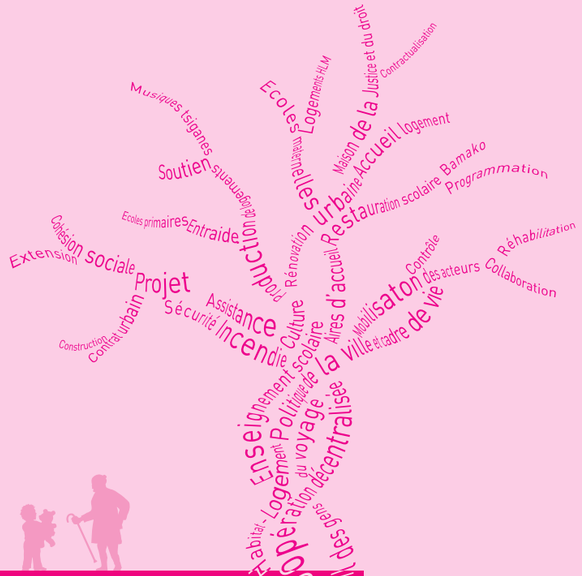

26 M€

consacrés en 2006 à la solidarité et la cohésion sociale comprenant

10 M€

reversés aux communes de l'agglomération dans le cadre de la dotation de solidarité communautaire

1,4 M€
de dépenses réalisées en 2006

Habitat et logement

La politique communautaire de l'habitat s'inscrit logiquement dans le projet d'agglomération et contribue à le mettre en œuvre. Il s'agit de permettre au territoire de se développer dans un souci constant de solidarité, de préservation des ressources et de promotion de la qualité de l'habitat. Angers Loire Métropole doit donc d'être en mesure de proposer une offre suffisante et diversifiée sur l'ensemble des communes. La politique Habitat d'Angers Loire Métropole est déclinée dans son Programme Local de l'Habitat (PLH), qui définit les axes d'intervention en faveur du logement des ménages et notamment des plus fragiles. Face aux difficultés accrues pour se loger, le nouveau PLH donne les moyens de renouveler et diversifier l'offre de logements.

Quartier Mollières, Angers

Les missions

Angers Loire Métropole intervient dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat pour :
- élaborer et mettre en œuvre celui-ci
- programmer la production de logements notamment sociaux sur le territoire d'Angers Loire Métropole
- soutenir la production et la réhabilitation des parcs publics et privés (anciens)
- mobiliser les communes et les acteurs locaux de l'Habitat pour une production diversifiée
- garantir l'accès au parc HLM et contrôler son occupation sociale
- informer et orienter les demandeurs de logements sur l'agglomération

Les actions 2006

Programme Local de l'Habitat (PLH) :
Angers Loire Métropole a poursuivi les actions du PLH en cours, en développant les partenariats avec les acteurs locaux de l'Habitat et en procédant à la programmation des logements HLM.
Le nouveau PLH s'organise autour de différents axes d'intervention :
- il doit permettre d'assurer une offre diversifiée en logements abordables et durables.
- il doit garantir l'accès au logement aux publics les plus fragilisés par la situation actuelle
- il doit organiser au mieux l'espace destiné à l'urbanisation

Quartier Vissoir, Trélazé

Ainsi, le nouveau Programme Local de l'Habitat, tel qu'il a été arrêté en conseil communautaire le 18 janvier 2007 retient 11 actions prioritaires :

- Mieux répartir et diversifier l'offre habitat sur le territoire
- Proposer une gamme étendue de logements abordables
- Impliquer la filière de production de logements dans l'ambition PLH et mobiliser les professionnels du bâtiment
- Maintenir et adapter les dispositifs d'accès au parc pour les ménages en grande difficulté
- Fidéliser et accueillir les étudiants et les jeunes
- Accueillir les gens du voyage
- Adapter l'offre aux personnes handicapées et âgées
- Mobiliser et optimiser la ressource foncière
- Habiter mieux
- Contractualiser avec les communes sur les objectifs
- Suivre et évaluer la mise œuvre du PLH

Réhabilitation dans le cadre de l'OPAH

Initiatives développement durable

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat durable et patrimoine : de 2002 à 2006, 940 logements réhabilités dont 658 ayant fait l'objet de travaux d'intervention visant à réduire la charge énergétique.

- Dans le cadre du nouveau PLH et en lien avec la mission développement durable, un référentiel développement durable va être mis en place sur la construction et la réhabilitation de logements.

L'objectif de production de nouveaux logements sera de 2 560 par an en moyenne, sur 10 ans (elle était en 2005 de 1 400 logements), et aussi de produire mieux.

Produire plus en se mobilisant pour atteindre les objectifs et en adaptant une nécessaire stratégie foncière.
Produire mieux en utilisant mieux l'espace disponible, en construisant durable et responsable et en proposant une gamme de logements élargie.

Ainsi, Angers Loire Métropole a présenté le scénario de développement aux communes, mobilisant les acteurs du domaine de l'habitat dans le cadre d'ateliers, par filière de professionnels (promoteurs aménageurs, notaires, bailleurs sociaux...) et les élus.
Elle a organisé des réunions de présentation et de travail sur les orientations stratégiques de la future politique de l'Habitat et l'élaboration de la plate-forme stratégique définissant ses axes d'interventions.
Elle a négocié et mis en place la délégation des aides à la pierre de l'Etat.

Accueil logement

Angers Loire Métropole a participé au **financement de 411 logements sociaux** (16 opérations – 8 communes). Avec l'OPAH, elle a assuré le suivi des opérations financées antérieurement, soit 940 logements réhabilités dont 409 pour des propriétaires occupants et 531 pour des propriétaires bailleurs.
Angers Loire Métropole a assuré la **maîtrise d'ouvrage de la charte intercommunale du logement** et a mis en œuvre les objectifs de production de **« logements très sociaux »** à travers la recherche d'opportunités offertes par les déclarations d'intention d'aliéner.

Accueil logement

À venir en 2007

- **Suite des actions du précédent PLH dans l'attente de l'approbation du nouveau (programmation, financement, OPAH, CIL...)**
- **Arrêt de projet et adoption du nouveau PLH (2007-2016)**
- **Engagement du processus d'élaboration de la contractualisation avec les communes**
- **Mobilisation des acteurs locaux (élus, professionnels, institutionnels...) pour la mise en œuvre du nouveau PLH**
- **Définition d'une stratégie locale qualité environnementale (construction durable)**
- **Les crédits affectés à la politique de l'habitat passent de 1,8 M€ en 2006 à 8 M€ en 2007**
- **Réflexion sur la mise en œuvre de la loi ENL (Accord Collectif local en remplacement de la Conférence Intercommunale du Logement notamment).**
- **Information des publics privés ou professionnels autour des actions entreprises pour le logement**

Chiffres clés

- Financement de **411 logements** sociaux pour un montant global de **473 695 €**.
- OPAH : **940 logements** réhabilités
- Elaboration du nouveau PLH : **20 réunions** et **1 séminaire**
- Accueil logement : **10 121 contacts**

522 K€
de dépenses
réalisées en 2006

Politique de la ville et cadre de vie

L'objectif général de la politique de la ville : réduire les inégalités socio-économiques du territoire en améliorant la qualité de vie des habitants, notamment dans le domaine de l'insertion professionnelle, de l'habitat et de la prévention de la délinquance.

Exposition itinérante Drog'Land

Les missions

- Elaborer la stratégie d'Angers Loire Métropole dans le domaine de la politique de la ville ;
- Coordonner, mettre en œuvre, suivre et évaluer les dispositifs et les actions développées.

Ces missions concernent les domaines suivants :
- Le Conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance d'Angers Loire Métropole (dont la Maison de justice et du droit)
- Le contrat urbain de cohésion sociale (ex. contrat de ville) ;
- Le programme national de rénovation urbaine ;
- La zone franche urbaine ;
- La gestion urbaine de proximité...

Les actions 2006

Les principales actions réalisées dans le cadre de la politique de la ville et du cadre de vie ont eu pour thèmes la justice, la prévention de la délinquance et la sécurité routière. Première action : l'inauguration de la Maison de la justice et du droit d'Angers Loire Métropole.
Ensuite, la prévention des conduites à risques avec la mise en œuvre du plan d'actions du conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance et l'accueil de l'exposition itinérante Drog'Land en mars 2006.
Puis, la sécurité routière, avec la poursuite de l'action Voir et être vu et la réflexion autour d'un lieu de formation et d'échanges sur le thème de la sécurité et de la prévention routière.
2006 est également la dernière année du dispositif contrat de ville Angers/Trélazé 2000-2006 . Le second semestre a donc été fortement mobilisé autour de l'élaboration du contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 avec les partenaires concernés.
Enfin, Angers Loire Métropole a confirmé son implication dans les programmes de rénovation urbaine des communes d'Angers et de Trélazé.

Action Voir et être vu (test de vue)

À venir en 2007

- **Développement de l'activité de la Maison de la Justice et du Droit (droit des mineurs, droit commercial, droit du travail...)**
- **Signature et mise en œuvre du contrat urbain de cohésion sociale d'Angers, Trélazé et d'agglomération**
- **Poursuite de l'action Voir et être vu : avril 2007, journée de la courtoisie au volant.**
- **Poursuite de la réflexion sur un lieu ressource à l'échelle d'Angers Loire Métropole en matière de prévention et de sécurité routière**
- **Bilan de l'action du Conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance d'Angers Loire Métropole et élaboration du plan d'actions pour la période 2007-2009**

Chiffres clés

- Fréquentation de la Maison de la Justice et du Droit : **10 014 accueils** physiques sur l'année 2006, **5 252 accueils** téléphoniques
- Fréquentation de Drog'Land (exposition pour lutter contre les drogues) : **1 400 personnes** en 1 semaine

Initiatives développement durable

- Exposition Drog'Land en mars 2006. Cette exposition a permis à Angers Loire Métropole de lancer une action plus pérenne sur la prévention des conduites à risques.

1,9 M€
de dépenses
réalisées en 2006

L'accueil des gens du voyage

Un accueil satisfaisant des gens du voyage doit permettre d'établir une cohabitation harmonieuse entre ceux-ci et les habitants des communes. Il doit également établir un équilibre entre la liberté constitutionnelle d'aller et venir et le souci légitime des élus locaux d'éviter des installations illicites, sources de difficultés et de conflits.

Les missions

- Créer, animer et gérer les aires d'accueil sur Angers Loire Métropole
- Accueillir les grands rassemblements
- Réaliser des terrains familiaux et contribuer à la construction d'habitat adapté
- Accompagner les familles du voyage vers le droit commun
- Etre un intermédiaire entre les gens du voyage et les institutions
- Répondre aux besoins des familles en appliquant les obligations du schéma départemental
- Promouvoir les cultures tsiganes
- Répondre aux obligations du schéma départemental et atteindre le quota de places à mettre aux normes

Les actions 2006

Trois habitats adaptés ont été construits à Ecouflant par Logi-Ouest avec la contribution d'Angers Loire Métropole. Ils sont loués à des familles du voyage. A Bouchemaine, un terrain d'accueil de 16 places de caravanes a été aménagé et est entré en service en octobre. Le terrain d'accueil de Montreuil-Juigné a fait l'objet de travaux importants pour être mis aux normes.
Dans le but de favoriser la libre expression spirituelle de la population des gens du voyage, Angers Loire Métropole a participé à l'accueil de quatre missions évangéliques. A également été organisée la 12ème édition du festival de musiques tsiganes (Gipsy Swing) du 12 au 21 mai 2006, avec 6 spectacles dont 2 en plein air et 6 cafés concerts.

Les actions quotidiennes concernent tout particulièrement la gestion des aires d'accueil (accueil des usagers, facturation des droits de place et des consommations d'eau et d'électricité), l'entretien et la maintenance des 14 aires d'accueil, la gestion des adresses postales, l'accompagnement scolaire et para-scolaire, l'animation sportive, le soutien au code de la route,... actions réalisées par les équipes du service d'accueil des gens du voyage. Ce service coordonne en outre des interventions de professionnels autour de permanences de travailleurs sociaux, du centre de loisirs sans hébergement (CLSH), dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, etc.

Terrain de Bouchemaine

Gipsy Swing

À venir en 2007

- **Création de deux terrains familiaux sur Sainte-Gemmes-sur-Loire**
- **Réalisation d'un terrain d'accueil de 16 places sur Les Ponts-de-Cé**
- **Déplacement et agrandissement du terrain d'accueil d'Avrillé**
- **Etudes liées au projet de déplacement du terrain d'Angers**
- **Renouvellement de l'agrément du Centre social qui recense et valorise les actions en direction de gens du voyage et fédère les partenaires.**
- **Recherche de sites pour les grands rassemblements.**

Chiffres clés

- **624 familles** accueillies en 2006
- **343 familles** bénéficiant de l'adresse postale
- **14 terrains** suivis par le service
- **141 enfants** scolarisés à Angers
- **2 500 spectateurs** au festival de musiques tsiganes « Gipsy Swing »

833 K€

de dépenses
réalisées en 2006

Les équipements et constructions scolaires

Les communes doivent pouvoir disposer de locaux d'enseignement adaptés aux besoins scolaires du 1er degré : Angers Loire Métropole s'engage à leurs côtés pour y parvenir.

La mission

Construire ou étendre des locaux scolaires du 1er degré au profit des communes membres d'Angers Loire Métropole.

Les actions 2006

Angers Loire Métropole a procédé à l'extension de l'école primaire "Les Basses Vallées" à Cantenay-Epinard : construction d'une salle plurivalente, d'un sanitaire complémentaire, d'une bibliothèque, et réaménagement de l'ancien logement de fonction afin d'y accueillir les locaux de direction : bureau, infirmerie, sanitaire/vestiaire adultes, salle des enseignants. Un restaurant scolaire pouvant accueillir 140 personnes a été construit.
Un bâtiment préfabriqué (50 m²) a été installé au groupe scolaire "Le Chant du Monde" du Plessis-Grammoire.

Initiative développement durable

- Choix d'une ossature bois pour les extensions des écoles Jean Madeleine à Montreuil-Juigné et L'eau vive à Feneu.

À venir en 2007

- **Saint-Clément-de-la-Place : extension du restaurant scolaire d'environ 75 m² (200 K€ TTC).**
- **Feneu : extension de l'école primaire "L'eau vive" en remplacement du bâtiment préfabriqué vétuste : 1 bibliothèque, 1 salle plurivalente, sanitaires (350 K€ TTC).**
- **Montreuil-Juigné : extension de l'école maternelle Jean Madeleine : 1 classe, 1 salle d'évolution, 1 bureau de direction (470 K€ TTC).**
- **Etude de programmation du groupe scolaire des Capucins dans le cadre de la création de ce nouveau quartier d'Angers.**

Chiffres clés

- Cantenay-Epinard : **927 961 €** (ALM : **713 572 €** - Commune : **214 389 €**)
- Le Plessis-Grammoire : **46 960 €** (ALM 100 %)

Ecole "Les Basses Vallées" de Cantenay-Epinard

11,6 M€

de dépenses réalisées
pour la lutte contre l'incendie

Sécurité des biens et des personnes

Le Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est chargé d'organiser et de coordonner la lutte contre l'incendie.
Angers Loire Métropole intervient toutefois dans ce domaine, via sa Commission intercommunale de Sécurité et le versement du contingent pour le service incendie.

Les missions

La Commission de sécurité est l'organe technique d'étude, de contrôle et d'information du Préfet et du Maire. Elle doit s'assurer du respect de la réglementation au regard des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP).
A ce titre, ses missions sont de :

- Examiner les projets de construction, d'extension ou d'aménagement des établissements recevant du public, émettre un avis et proposer les prescriptions de sécurité;
- Emettre un avis sur toutes les demandes de dérogation aux dispositions du règlement de sécurité, sollicitées par les constructeurs ou exploitants et ceci quelle que soit la catégorie de l'ERP;
- Procéder aux visites de réception précédant l'autorisation d'ouverture ou de réouverture;
- Donner son avis sur la délivrance du certificat de conformité;
- Etudier les rapports présentés par ses membres à la suite des visites d'ouverture de chantier, émettre un avis et proposer des prescriptions de sécurité.

Chiffres clés

- **500 dossiers** environ ont été examinés par la commission
- **3000 établissements** recevant du public sur le territoire d'ALM

Coopération décentralisée

Les missions

Depuis 1998, une politique de collaboration économique et environnementale avec Bamako est mise en œuvre.

Les actions 2006

2006 a permis de mener à bien toutes les démarches liées à la construction de la déchèterie centrale de la Commune II.
Des dotations en matériel ont été poursuivies dans le domaine de la collecte des déchets et diverses mises au point réalisées sur les châteaux d'eau de Samé et Sénou.

Deux Groupements d'Intérêt Economique attributaires ont été désignés et se verront remettre chacun un tracteur et une remorque :

- SAGO pour la Commune III
- FOURALAN pour la Commune I

Deux délégations d'élus et de techniciens se sont rendues à Bamako et ont fait avancer l'ensemble des dossiers de coopération. Un soutien technique a été apporté aux Ponts-de-Cé dans leur jumelage avec Moribabougou, ainsi qu'à la commune de Safo, en liaison avec Saint-Léger-des-Bois et Saint-Jean-de-Linières.

Déplacement à Bamako

127 K€

de dépenses
réalisées en 2006

À venir en 2007

La totalité des moyens sera mis sur les travaux de construction du centre de transit dans la commune. C'est une action d'assainissement qui prend toute sa place dans la filière de collecte des déchets de Bamako

Initiatives développement durable

Aide au développement de Bamako : démarche développement durable, tant par ses aspects coopératifs et humains que par le travail effectué sur la gestion des déchets sur place.

→ **TERRITOIRE**

Penser aujourd'hui le cadre de nos vies de demain

Aménager le territoire dans le souci de bâtir l'avenir de l'agglomération selon un plan concerté et cohérent est un domaine important de l'action d'Angers Loire Métropole.

L'aménagement du territoire dans le respect des contraintes environnementales et sociétales suppose une planification urbaine précise. La facilité des déplacements dans une métropole qui s'étend passe par le maintien et l'amélioration d'une voirie garantissant des temps de déplacements brefs et sécurisés.

15,8 M€

consacrés en 2006 à l'aménagement du territoire

Enfin, Angers Loire Métropole, valorise la richesse et la diversité de ses territoires en accordant une attention particulière aux espaces verts communautaires et à l'aménagement rural.

L'ensemble de ces enjeux, abordés de manière cohérente, contribue à l'édification d'un cadre de vie harmonieux pour l'ensemble des habitants de la communauté d'agglomération.

9,5 M€

de dépenses réalisées pour l'urbanisme en 2006

Urbanisme

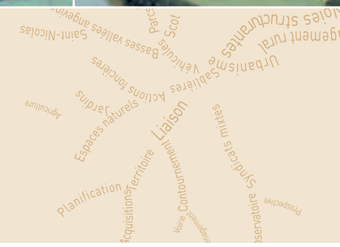

La politique urbaine d'Angers Loire Métropole a pour objectif de planifier et d'organiser un développement cohérent, solidaire et durable de notre territoire, à partir notamment des orientations définies dans le projet d'agglomération, l'Agenda 21, le Plan de déplacement urbain... La période d'élaboration des documents de planification est propice à l'échange entre les communes pour assurer la cohérence des opérations à venir. La politique foncière est par ailleurs déterminante pour prévoir sur le long terme les nouvelles implantations d'activités et de logements.

Les missions

L'observation et la prospective

Apporter toute contribution permettant d'éclairer et de définir les grands projets d'urbanisme et de développement sur le territoire.

La planification urbaine

Elaborer et/ou participer aux projets d'aménagement communautaires en recherchant la cohérence territoriale.
Elaborer et réviser les Plans locaux d'urbanisme, contribuer au Schéma de cohérence territoriale et aux projets d'aménagement.

Le foncier

Acquérir les biens immobiliers (bâtis ou non bâtis) nécessaires à la mise en œuvre des politiques de l'agglomération et en assurer la gestion jusqu'à leur affectation définitive ou leur revente.

L'aménagement des zones d'activités

Pilotage des études de faisabilité, programmation et suivi des concessions d'aménagement.

Le soutien aux organismes intercommunaux

Animer et gérer les travaux des syndicats mixtes, maîtres d'ouvrage de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale ou d'opérations d'aménagement significatives à l'échelle du territoire.

Chiffres clés

Foncier
7,5 M€ de dépenses réalisées en 2006

- Actes amiables : **66** acquisitions en 2006 représentant **612 948 m²** pour **8,5 M€**
  17 reventes représentant **905 006 m²** pour **3,7M€**
- Négociations foncières :
  330 interventions des négociateurs,
  80 promesses de vente.
- Procédures : Procédures d'utilité publique au profit de l'agglomération toujours en cours en 2006 :
  10 DUP + 2 à venir
  2 928 Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues en 2006 soit une moyenne de **266** par mois
  33 dossiers contentieux suivis en 2006
- Gestion des réserves foncières :
  Au 31/12/2006, la cellule gérait **447 ha** de réserves foncières
- Suivi des locations : **109 conventions**

Actions foncières et d'aménagement des zones d'activités

- **989 ha** de parc d'activités communautaires
- **21 opérations** concédées, **2** en mandat, et **12** en régie
  2 conventions d'avances de trésorerie
  29 avenants aux cahiers des charges pour cession de terrains

Planification urbaine

- **11 dossiers** de modifications (68 points traités), **12 révisions** simplifiées et **11 recours** contentieux pour les Plans locaux d'urbanisme Nord-Est, Sud-Ouest et Nord-Ouest
- **500 observations**, **10 recours** gracieux puis **9 recours** contentieux pour l'enquête publique Plan local d'urbanisme Centre

Les actions 2006

L'observation et la prospective

Cette mission d'observation et de prospective sur l'aire du Pays (66 communes) est assurée par l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura), dont les missions sont :

- la planification stratégique
- la publication d'observatoires
- le conseil et assistance aux projets
- la communication et travaux en réseau

La planification urbaine

Planification stratégique

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), principale action en 2006, a nécessité un diagnostic territorial effectué sur les 66 communes du pays d'Angers, dont 31 d'Angers Loire Métropole, avec pour thèmes le développement économique, les équipements et services, l'agriculture, l'habitat, les transports et déplacements, la vie urbaine. L'état initial de l'environnement a été élaboré par l'Aura. Les orientations du Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été définies en 2006.
La direction du développement des territoires assure la gestion du Syndicat mixte de la Région Angevine, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Scot et contribue à l'élaboration du Scot. L'Aura en assure la maîtrise d'œuvre.

Les Plans locaux d'urbanisme (Plu) communautaires ont été poursuivis

Le Plu centre et celui des Ponts-de-Cé ont été approuvés.
Des dossiers de modifications des trois Plu déjà approuvés ont été montés.
11 recours gracieux et 9 recours contentieux ont été enregistrés et les premiers mémoires rédigés.
Des dossiers de création de Zone d'Aménagement Différé, Droit de préemption urbain et Droit de préemption urbain renforcé ont été constitués.
Angers Loire Métropole a également accompagné des **études préalables à l'aménagement**, pour les secteurs suivants : Plateaux de la Mayenne et des Capucins, Provins, La Guérinière, Les Grands Moulins (Saint-Léger-des-Bois), Le Val (Montreuil-Juigné), réflexion urbaine (Beaucouzé, Les Ponts-de-Cé, Villevêque...)
En parallèle, l'Aura a poursuivi le travail sur les formes urbaines et architecturales visant à limiter la consommation de l'espace.

Missions transversales

La direction du développement des territoires a effectué l'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner pour les transports (tramway, restructuration transports en commun, voirie...), les déchets, les terrains d'accueil des gens du voyage...
Elle a contribué à l'élaboration de dossiers externes tels que le Plan de Prévention des Risques Inondations Confluence, la Charte foncière de l'Anjou, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Bouchemaine).

Le futur quartier Provins Ecouflant

Emprise du projet Gare +

L'action foncière

2006 a vu l'accélération des acquisitions, tant dans la ZAC Gare que sur le tracé de la première ligne de tramway avec en parallèle, la constitution du dossier d'enquête parcellaire en vue des expropriations nécessaires.
Le nombre de Déclarations d'Intention d'Aliener déposées (3 000) a encore augmenté en 2006.
Deux procédures d'expropriation sont en phase de transferts de propriétés : le Clos Doreau au Plessis-Grammoire et Le Grand Moulin Est à Saint-Léger-des-Bois.
Le service a amélioré l'exploitation du logiciel de gestion foncière SCRIBE en vue d'un suivi au jour le jour des réserves.
En parallèle, l'Aura et la Direction du Développement des territoires ont travaillé à la préparation d'un observatoire foncier.

L'aménagement

Pour les Zones d'Activités Communautaires (ZAC), Angers Loire Métropole a procédé au pilotage et au suivi des concessions d'aménagement des parcs d'activités communautaires. Elle a pris en charge le projet de ZAC Gare +, en a piloté l'achèvement des études de faisabilité, et a assuré le concours qui a permis de désigner comme urbaniste de la gare l'équipe de Nicolas Michelin.
Ont été achevées également l'ensemble des études pré-opérationelles de la zone d'activités de l'Atlantique sur les communes de Saint-Léger-des-Bois et Saint-Jean-de-Linières.
Auprès du Syndicat d'aménagement du Plateau de la Mayenne et du Syndicat d'aménagement du parc d'activités Angers Marcé, Angers Loire Métropole a approuvé les dossiers de création et de réalisation des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC),

Initiatives développement durable

Foncier

- Constitution de réserves foncières dans le secteur de la Gare pour « reconstruire la ville sur elle-même » et éviter l'étalement urbain
- Elaboration de la charte de la qualité environnementale dans le cadre de la ZAC Angers/Saint-Léger-des-Bois
- Groupe de travail Approche Environnementale de l'Urbanisme sur la ZAC du Plateau de la Mayenne : mise au point d'un cahier des charges pour lancer une assistance à maîtrise d'ouvrage

Planification urbaine

- Poursuite de la réflexion sur la maîtrise de l'étalement urbain et la recherche de formes urbaines novatrices
- Limitation des déplacements

À venir en 2007

Foncier

- Achèvement des acquisitions amiables et expropriations pour le tramway,
- Poursuite des acquisitions ZAC Gare pour permettre les premières démolitions,
- Mise à jour complète du logiciel de suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner,
- Achèvement de l'expropriation du Provins à Ecouflant pour permettre le début des travaux fin 2007,
- Revente à la SODEMEL de terrains nécessaires à l'aménagement du Plateau de la Mayenne notamment pour le Parc du Végétal,

Aménagement

- Démarrage de procédures pour les zones d'activités : ZAC Gare + / ZAC Moulin Marcille 2 / ZAC Landes II / ZAC Plateau de la Mayenne - ZAC Angers Marcé - ZAC du Buisson / Extension Océane Saint-Sylvain-d'Anjou et clôtures de certaines opérations (Landreau II, Le Fléchet ...).

Planification urbaine

- Poursuite des travaux d'élaboration du Scot,
- Réalisation des études sur les polarités et engagement des plans de référence
- Travail pour une cohérence globale de l'organisation du territoire dans le cadre des Plans locaux d'urbanisme et des études engagées sur le Schéma de Cohérence Territoriale,
- Actualisation des dossiers PLU, intégrant les évolutions approuvées
- Constitution de dossiers de mises à jour, modifications et révisions simplifiées des 6 Plans locaux d'urbanisme communautaires,
- Constitution de dossiers de Déclaration d'utilité publique/mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme et/ou Schéma de Cohérence Territoriale (Marcé, Océane...),
- Relations avec les partenaires (services instructeurs des permis, ...),
- Conseil et accompagnement des communes.

Soutien aux organismes intercommunaux

Syndicat Mixte de la Région Angevine :

- Suivi de la procédure d'élaboration du Scot pour aboutir à l'arrêt de projet en 2009

Syndicat pour l'aménagement du parc d'activités Angers-Marcé :

- Approbation du dossier de Déclaration d'Utilité Publique emportant mise en compatibilité du Plu et approbation du dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Syndicat mixte pour l'aménagement du Plateau de la Mayenne :

- Déclaration d'Utilité Publique

Voies structurantes d'agglomération

Dans le cadre des objectifs fixés par le Plan de Déplacement Urbain et celui de l'accord cadre voiries signé avec le Conseil Général, il s'agit pour Angers Loire Métropole de maîtriser les déplacements motorisés afin de garantir la qualité du cadre de vie sur le territoire et notamment libérer les centres-villes et les centres-bourgs des trafics de transit grâce à la création ou au renforcement de voiries de contournement.

Les missions

- Participer à la définition et au financement de projets routiers structurants aux côtés de différents maîtres d'ouvrage (Conseil Général du Maine-et-Loire, Etat, Autoroutes du Sud de la France, Cofiroute).
- Suivre les différents projets d'aménagement urbain et leur volet déplacement par le service transport déplacement voirie en liaison avec les services d'Angers Loire Métropole et les communes concernées.

Les actions 2006

Afin de planifier les actions concernant la voirie d'agglomération, Angers Loire Métropole a mené une étude de hiérarchisation. Ce document de planification stratégique et synthétique des déplacements motorisés permettra de guider et d'orienter toutes les actions prévues à moyen et long terme sur l'espace public.

Angers Loire Métropole a participé au financement et à la définition des grands projets routiers avec les partenaires suivants :

Le Conseil Général :

Finalisation de l'étude du projet d'échangeur de Beaucouzé et de mise à deux fois deux voies de la RD 106.

4,5 M€

de dépenses réalisées en 2006

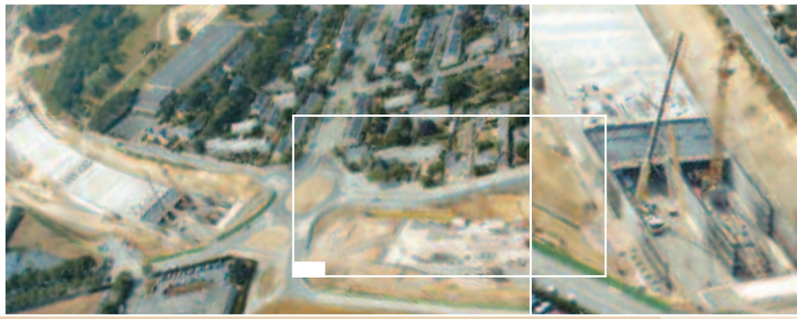

À venir en 2007

- Poursuite des études sur les échangeurs de Pellouailles-les-Vignes, de Moulin Marcille et de Saint-Serge.
- Suivi des procédures administratives et de la mise en œuvre technique des projets relatifs à la liaison sud et à l'échangeur de Beaucouzé.
- Accompagnement des projets urbains de la ZAC du Buisson, de la ZAC Gare + et du Plateau Mayenne sur le volet déplacements.

Ce nouvel échangeur (prévu pour 2010) permettra de résoudre les problèmes de saturation de l'échangeur actuel entre la RD 106 et la RN 23, d'assurer la continuité des mouvements principaux sur l'anneau de rocade de la RN 23 vers la RD 106 et le nouveau contournement nord et enfin il permettra l'accès à la future zone commerciale du Buisson.
L'actuel échangeur sera à terme dédié aux trafics locaux de desserte des communes et des zones d'activités.

Signature de la convention avec le Conseil Général pour le financement de la liaison sud.
Cette opération (prévue pour 2015) permettra de relier la RN23 du Pont de l'Atlantique à la RN 260 et à la rocade est d'Angers. Cette infrastructure viendra délester le trafic de transit sur les boulevards urbains et facilitera les liaisons entre les bassins nord et sud de l'agglomération et du Département. Elle fait partie intégrante du dispositif de rocade de contournement et en constituera le maillon sud. Cette opération est indispensable pour éviter l'asphyxie du cœur de l'agglomération et des quartiers sud.

Autoroutes du Sud de la France (ASF)
Etude de la mise en œuvre de nouveaux échangeurs :

- **Echangeur de Pellouailles.** Il permettra l'amélioration de la desserte de la zone d'activités de l'Océane (sur les communes de Pellouailles-les-Vignes, de Saint-Sylvain-d'Anjou et de Villevêque) par la création d'un demi-échangeur dans le sens Paris-Angers vers Villevêque Océane venant compléter le demi-échangeur dans le sens Angers-Paris vers Villevêque Océane. Il sera réalisé en 2008 ou 2009.
  Réalisation selon le planning communiqué par ASF en 2008 ou 2009 (en fonction de la déclaration d'utilité publique).
- **Echangeur de Moulin Marcille**. Il s'agit d'améliorer l'accessibilité du secteur en vue de l'implantation de la zone d'activités de Moulin Marcille et des projets d'urbanisation des Ponts-de-Cé, de Trélazé et de Saint-Barthelémy qui engendreront des trafics supplémentaires. Sera réalisée l'étude d'opportunité demandée par l'Etat qui a mandaté ASF comme maître d'ouvrage du projet.

Cofiroute
Poursuite de la réalisation du contournement nord et étude de l'échangeur Saint-Serge.

Dans le cadre des projets d'aménagement urbains, le service Transports Déplacement Voirie intervient sur les volets déplacements : circulation, stationnement, gestion des transports collectifs...

Chiffres clés

- Echangeur de Beaucouzé et mise à deux voies de la RD 106 :
  Estimation du coût des travaux : **27 M€** et participation d'Angers Loire Métropole à parité avec le Département
- Liaison Sud
  Coût du projet : **160 M€** et participation d'Angers Loire Métropole à hauteur de 50 % déduction faite de la participation éventuelle de la Région.
- Echangeur de Pellouailles-les-Vignes
  Première estimation du projet entre **1,3 et 3,4 M€**

1,7 M€
de dépenses
réalisées en 2006

Espaces verts communautaires

Les espaces verts sont considérés comme un élément important du cadre de vie. L'aménagement et l'entretien de ces espaces sont alors indispensables pour assurer la qualité de vie dans une zone urbanisée.

Les missions

- Entretenir et développer les parcs dans le respect des principes du développement durable,
- Mettre en œuvre une gestion différenciée et économe des parcs,
- Appliquer la réglementation en matière de sécurité et d'accessibilité du public.

Les actions 2006

Angers Loire Métropole a porté en 2006 son attention sur les parcs de Pignerolle (réfection du parking du musée, de l'aire de jeux et restructuration de l'éclairage et de l'arrosage des buis), des Sablières (agrandissement du local maître nageur, pose de tables de pique-nique), Delibes (rénovation de l'arrosage, aménagement d'une placette et plantation du verger) et Saint-Nicolas (mise en place de la signalétique et aménagement d'allées).

Espaces verts, activitités réalisées en 2006

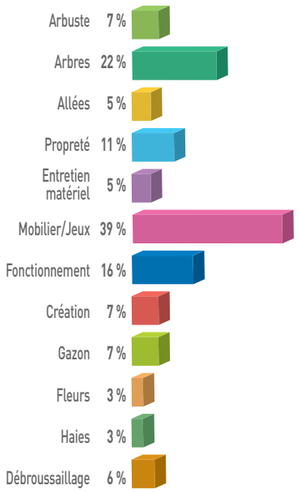

À venir en 2007

- Sablières : création d'un sanitaire au niveau du parking de la Guichaumerie
- Saint-Nicolas : maîtrise de l'envasement de la queue de l'étang
- Domaine de Pignerolle : réfection du parking de la grande allée

Chiffres clés

Surface des différents parcs :
- André Delibes = **23 hectares**
- Domaine de Pignerolle = **77 hectares**
- Sablières = **56 hectares**
- Saint-Nicolas = **37 hectares**
- Paperie = **18 hectares**

Zone foncière ouverte au public :
- Les Ardoisières = **37 hectares**

Budget travaux 2006 : **428 500 €**

Initiatives développement durable

- Paillage systématique des massifs avec le broyat des arbustes taillés et arbres élagués,
- Eradication de l'ortie par fauchages successifs et évacuation dans les zones humides.
- Clauses d'insertion dans les marchés

Domaine de Pignerolle

180 K€
de dépenses
réalisées en 2006

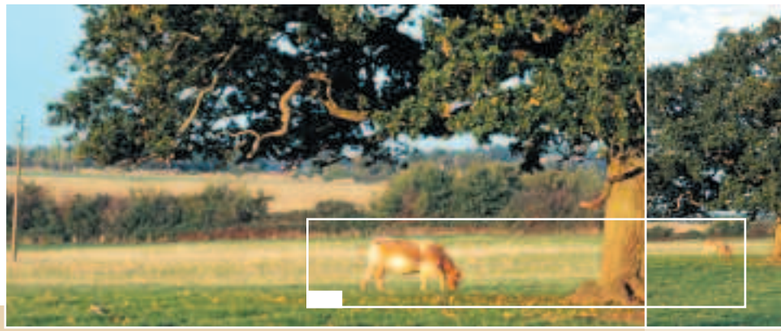

Aménagement rural

En agissant sur l'aménagement rural, Angers Loire Métropole souhaite pérenniser et valoriser une agriculture dynamique sur le territoire, préserver les espaces riches de leur biodiversité, en unissant sensibilisation des publics et valorisation économique des opportunités offertes par le territoire.

Les missions

Volet agricole

- Développer un partenariat avec les représentants de la profession agricole
- Etablir une politique foncière compatible avec le maintien de l'activité agricole
- Favoriser une agriculture de services (entretien et diversité des paysages...)
- Favoriser les échanges urbain/rural

Volet espaces naturels

- Connaître la biodiversité pour la valoriser
- Maintenir les paysages et la biodiversité
- Sensibiliser les scolaires et le grand public
- Développer des activités économiques basées sur les atouts des territoires ruraux (vente directe, tourisme vert, filière bois énergie...)
- Développer et professionnaliser les activités de pleine nature

Les actions 2006

Volet agricole

La Charte Foncière de l'Anjou et la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture ont été signées en 2006.
Des journées techniques « Terres en villes » sur le thème de l'agriculture et du Schéma de Cohérence Territoriale ont été organisées les 14 et 15 mars 2006.
Angers Loire Métropole a décidé en 2006 de prendre des participations au capital social de la Safer Maine-Océan.

Volet espaces naturels

Angers Loire Métropole a procédé à une évaluation de la démarche sur les itinéraires de randonnée et lancé un plan d'actions pour 2007-2010.
L'élaboration d'un schéma directeur du réseau hydraulique du site Natura 2000 des Basses Vallées Angevines va faire l'objet d'une étude.
Pour que le public puisse continuer à disposer d'un document lui facilitant la découverte de ces espaces naturels, le guide « le Plaisir en marche » a été réédité.
D'autre part, un dossier pédagogique en direction des enseignants pour le programme d'éducation des scolaires sur le territoire des Basses Vallées Angevines a été créé.

Initiatives développement durable

- Entretien des itinéraires de randonnée par des entreprises d'insertion.
- Utilisation de matériaux recyclés pour le mobilier implanté dans le cadre des itinéraires de randonnée.
- Elaboration d'un plan de gestion sur les propriétés d'Angers Loire Métropole pour de la reconversion en prairie.

À venir en 2007

Volet agricole
- Elaboration et signature d'une convention cadre avec la Safer Maine-Océan
- Partenariat avec la Chambre d'Agriculture autour du projet de renouvellement et de replantation de haies sur le territoire
- Collaboration à l'étude conduite par la Chambre Régionale de l'Agriculture et l'ESA « Prospective agricole et dynamiques urbaines en Pays de la Loire »
- Soutien à l'organisation du 16ème Festival de la Terre qui se déroulera les 25 et 26 août

Volet espaces naturels
- Elaboration d'un site Internet pour informer et présenter le site Natura 2000 des Basses Vallées Angevines
- Lancement d'une étude sur un réseau de sentiers d'interprétation
- Repositionnement de la définition de l'intérêt communautaire en matière d'itinéraire de randonnée
- Diagnostic et étude prospective pour l'utilisation de la ressource bois sur les propriétés d'Angers Loire Métropole

Chiffres clés

- **600 élèves** du cycle 3 ont participé au programme d'éducation des scolaires sur le territoire des Basses Vallées Angevines
- **6 500 guides** « le plaisir en marche » vendus
- **300 km** de sentiers entretenus par Angers Loire Métropole

→ **DÉPLACEMENTS**

Aller et venir, un droit pour tous

Se déplacer : une nécessité pour chacun d'entre nous pour vivre au quotidien, aller au travail, faire les courses, faire du sport, se promener.
Avec son Plan de déplacement urbain, Angers Loire Métropole agit pour faciliter la mobilité quotidienne de tous. Le tramway doit concourir à terme à simplifier les déplacements tout en permettant la réduction du trafic automobile et de ses nuisances. L'amélioration constante du service public de bus poursuit les mêmes objectifs.
La promotion des modes alternatifs par le soutien des plans de mobilité pour les entreprises et les établissements scolaires, ainsi que la participation aux projets du développement de l'usage du vélo notamment, concourrent au changement de comportement vis-à-vis de la voiture et à l'amélioration de la qualité de l'air dans l'agglomération.
Enfin, Angers Loire Métropole apporte une attention particulière au déplacement des personnes à mobilité réduite afin de faciliter leur insertion dans le tissu social.

37 M€

consacrés en 2006 aux déplacements urbains

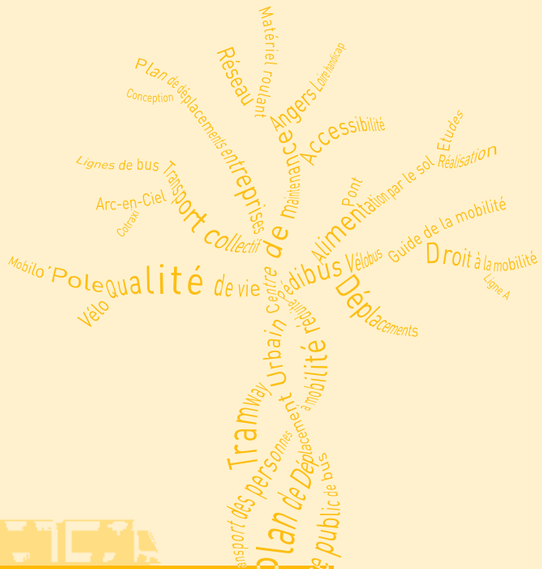

240 K€
de dépenses réalisées en 2006

Plan de déplacement urbain (PDU)

Le Plan de Déplacement Urbain est un document réglementaire et obligatoire pour toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Les missions

Document de mise en œuvre du projet d'agglomération, il fait le constat général de tous les déplacements et de leur organisation sur le territoire d'Angers Loire métropole et propose un ensemble de mesures pour les 15 années à venir. Ainsi, il poursuit des objectifs unissant qualité de vie des habitants et recherche d'une réduction de l'impact environnemental des déplacements.
Il s'agit d'assurer le droit fondamental à la mobilité tout en minimisant le recours à l'automobile par la mise en place de transports en commun performants et en favorisant les modes de déplacement doux. La réduction des émissions de gaz à effet de serre est une préoccupation constante dans les divers projets et actions mis en avant dans le Plan de Déplacement Urbain.

Exposition Cotraxi

Le PDU répond aux objectifs fixés par la loi :
- la diminution du trafic automobile
- le développement de l'offre des transports en commun en quantité et en qualité
- la sécurisation de tous les déplacements
- le réaménagement des voiries en faveur des piétons et des cyclistes
- l'organisation du stationnement
- la réorganisation du transport et de la livraison des marchandises
- la réduction de la consommation des énergies non renouvelables

Angers Loire Métropole doit :
- Mettre en œuvre les actions du PDU
- Coordonner et suivre les actions du PDU sous d'autres maîtrises d'ouvrage
- Evaluer le PDU par la mise en place d'observatoires
- Assister et conseiller en mobilité et déplacement dans le cadre des projets urbains

Les actions 2006

Depuis l'adoption du PDU, des réflexions et des actions ont été engagées ; elles sont citées dans ce présent rapport. En voici quelques exemples :
- L'observatoire du plan de déplacement urbain. Début 2006, des études sur la qualité de l'air et le bruit ont été engagées.
- L'observatoire de l'accessibilité
- La création du service de transport adapté aux personnes handicapées Angers Loire Handicap Transport
- La sensibilisation de la population sur les enjeux d'une modification des comportements en matière de déplacements : durant la semaine européenne de la mobilité, un stand commun avec la COTRA a été mis en place pour mettre en avant les actions du PDU (valorisation des transports en commun, présentation du projet tramway et des actions pedibus) et une exposition itinérante sur le service COTRAXI a été inaugurée à Saint-Sylvain-d'Anjou.

À venir en 2007

- **Schéma directeur des aménagements cyclables**
- **Centrale de covoiturage en partenariat avec le Conseil Général**
- **Promotion et information sur les Plans de Déplacements Entreprise**
- **Développement des Pédibus**

Chiffre clé

- **36 000** exemplaires du Guide pratique de la mobilité n°2 édités

Le Guide pratique de la mobilité

Le guide pratique de la mobilité a été mis à jour. Angers Loire Métropole a également participé avec la région à la mise en place de la centrale de la mobilité DESTINEO.
Le kit pédagogique Mobilo'Pole approuvé par l'Education Nationale a été distribué aux écoles en contrat éducatif local pour les activités hors temps scolaire. Une formation a été proposée aux animateurs pour leur faire connaître ce kit pédagogique : un outil destiné à sensibiliser les enfants (et les adultes en situation éducative), à l'impact des déplacements urbains sur l'environnement.

Kit pédagogique Mobilo'Pole

- La participation d'Angers Loire Métropole au volet déplacement des projets d'aménagement urbain ZAC gare et plateau Mayenne et l'accompagnement des plans de mobilité d'entreprises ou d'écoles.
- L'achat par Angers Loire Métropole des équipements tels que panneaux d'arrêt, gilets de sécurité et kits vélo mis à la disposition des communes dans le cadre de la promotion des pédibus et vélobus.

Initiatives développement durable

Mise en place d'un Plan de Déplacements Entreprise (PDE)

Après un an d'expérimentation du PDE Angers Loire Métropole/Ville/CCAS :
- nombre d'abonnés au réseau de bus de la COTRA, dans le cadre du Plan de Déplacement Entreprise, multiplié par 3
- stationnements vélos des sites centraux doublés
- centrale de covoiturage sur Intranet mise en place

Service public de bus

L'action d'Angers Loire Métropole sur le service public de bus vise à répondre aux besoins en déplacement dans l'agglomération, en incitant à l'utilisation des transports collectifs dans un souci de développement durable.

Les missions

Suivre et mettre en œuvre la délégation de service public avec Keolis Angers pour l'exploitation du réseau de bus

Les actions 2006

5 parkings relais bus de proximité gratuits ont été mis en service en partenariat avec la ville d'Angers : Géant la Roseraie, Farcy-Balzac, 7 Sonnettes, Saumuroise Colombier, Doyenné. Ces parkings sont desservis par des lignes à destination du centre-ville.
La nouvelle gare routière, Place Semard à Angers, a débuté son exploitation, avec 11 quais d'embarquement aménagés pour les lignes desservant les communes de la 2ème couronne.

28,6 M€
de dépenses réalisées en 2006

À venir en 2007

- Restructuration du réseau de bus dans le cadre de la mise en place de la première ligne de tramway
- Amélioration de la desserte
- Mise en service de deux bus supplémentaires sur la ligne express 1
- Expérimentation d'un départ supplémentaire le soir sur les lignes suburbaines afin d'améliorer les liaisons vers les communes de la deuxième couronne
- Prolongation de la ligne 9 à Béné sur la commune de Montreuil-Juigné
- Acquisition de véhicules avec palette handicapés
- Habillage du réseau de bus

Chiffres clés

- **26 600 000 voyages** en 2006 (+0,67 % par rapport à 2005)
- **9 241 300 km** parcourus
- **42 000 abonnés** fin décembre 2006
- **91 % des usagers satisfaits** ou très satisfaits du service

L'offre de transport a été améliorée sur la ligne 15, pour la desserte du nouveau pôle de santé de Trélazé. Les fréquences sur la ligne express 1, desservant le pôle de Belle-Beille, ont été renforcées.

Pendant les vacances de la Toussaint, les horaires des lignes de bus ont été maintenus comme en période scolaire et ce, notamment pour les étudiants et salariés.

Initiatives développement durable

- Achat de 11 bus Scania propres, équipés de moteur à la norme euro 4 (applicable pour les véhicules mis en service entre 2005 et 2007).
- Achat de 75 pots catalytiques équipés de filtres à particules afin d'équiper les anciens véhicules. Cet investissement permet de faire passer 52 % de la flotte à la norme euro 4 et 48 % à la norme euro 3.

Inauguration des nouveaux bus Scania

Tramway

La réalisation d'un tramway est destinée à accroître la part de marché des transports collectifs en réalisant une 1ère ligne dans l'agglomération angevine et en restructurant le réseau de bus.

Les missions

Conduire et organiser la 1ère ligne de tramway :

- Dossiers administratifs : procédures administratives, Déclaration d'Utilité Publique (DUP), financement, loi sur l'eau, conventions...
- Conception et réalisation : mise en place organisationnelle des maîtrises d'œuvre, fourniture du matériel roulant...
- Consultations des marchés de 1er rang : prestations intellectuelles, études techniques, études préalables à la Déclaration d'Utilité Publique, concours maîtrise d'œuvre...
- Concertation interne et externe
- Relation avec les partenaires extérieurs : Villes d'Angers et d'Avrillé, État, CHU...
- Interface avec la communication
- Interface avec les projets connexes : réseau de bus, plan de circulation, création des plateaux de Mayenne et Capucins, Opération de Renouvellement Urbain (ORU) de La Roseraie...

Initiatives développement durable

Le projet de tramway est en soi une action de développement durable.

- Options de recyclabilité du matériel roulant
- Options Haute Qualité Environnementale (HQE®) du projet de centre de maintenance
  - Matériaux
  - Récupération et recyclage des eaux de pluie
- Options énergétiques du projet de centre de maintenance pour tendre vers un bâtiment à énergie positive (hors énergie de traction) en étudiant des sources d'énergie respectueuses de l'environnement, telles que :
  - L'énergie photovoltaïque
  - L'énergie éolienne
  - L'énergie solaire passive
  - La Cogénération
  - La Pile à combustibles
  - La Géothermie - pompe à chaleur
  - Le Puits canadien
  - Le Chauffage bois

Les actions 2006

En termes de conception et réalisation, les études de projet ont abouti pour la construction du centre de maintenance.
Un concours d'architecture du nouveau pont sur la Maine a été organisé. L'architecte et le Bureau d'études pour la réalisation du nouveau pont ont été également choisis. D'une grande finesse, ce pont a été dessiné par le cabinet d'architectes Lavigne-Chéron. Long de 270 mètres et soutenu par une arche unique, ce pont reliera les deux rives de la Maine du centre hospitalier au cinéma Multiplexe.

Le futur pont sur la Maine

5,6 M€

de dépenses réalisées en 2006

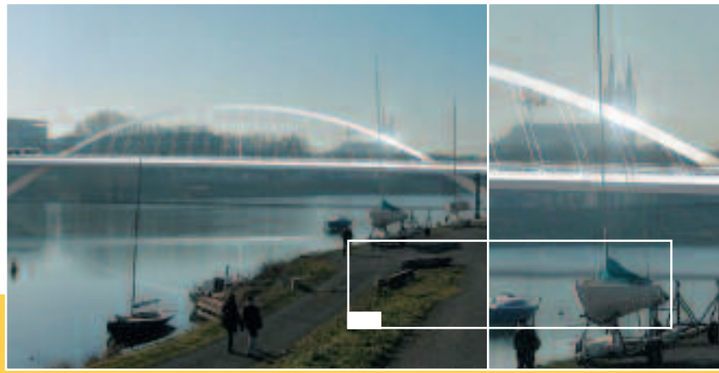

Centre de maintenance

La maîtrise d'œuvre générale a été mise en place et des études archéologiques lancées. En ce qui concerne le volet administratif du projet, la concertation préalable a été poursuivie, avec la conduite de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique. Un second volet de réunions publiques à destination des riverains professionnels, une concertation complémentaire sur le Pont sur la Maine et l'enquête publique en mai/juin (permanences, affichage...) ont été organisés. En août, les commissaires enquêteurs ont publié leur avis favorable. Dans leur rapport, ces derniers ont d'ailleurs souligné qu'Angers Loire Métropole avait proposé des modalités d'information et de concertation qui ont dépassé très largement le cadre légal. A noter également : le dépôt du Dossier Préliminaire de Sécurité (DPS), l'obtention du permis de construire du centre de maintenance, l'élaboration du dossier "Loi sur l'eau" et celle du dossier d'enquête parcellaire (par le service développement des territoires).

Avrillé centre

À venir en 2007

- Mise en place de la maîtrise d'ouvrage déléguée
- Mise en place de la mission riverains professionnels, études de sensibilité, mise en place de la commission d'indemnisation
- Organisation et suivi des procédures et enquêtes de cessibilité et "loi sur l'eau"
- Poursuite des actions foncières de libération des sols
- Suivi du marché et de la fabrication du matériel roulant
- Poursuite des études de reconnaissances archéologiques et géotechniques
- Études et travaux de restructuration des réseaux et des Voiries Réseaux Divers (VRD)
- Lancement et suivi des travaux de construction du centre de maintenance
- Études de projet, consultation des entreprises et lancement des travaux de construction du nouveau pont sur la Maine
- Études de projet, consultation des entreprises et lancement des travaux de construction de la ligne
- Ouverture de la maison info tram et mise en place de la politique d'accompagnement des travaux

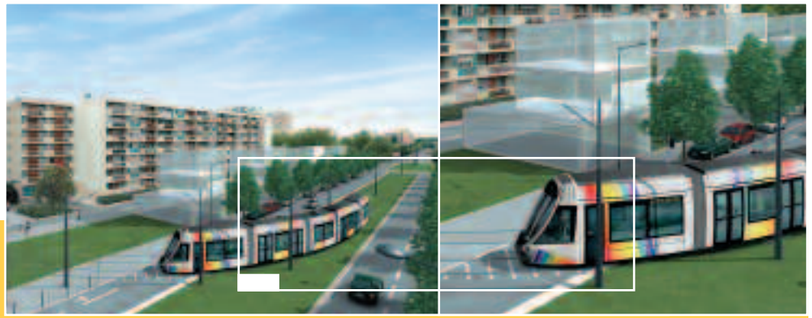

Enquête publique

Place du Ralliement en 2010

La procédure de consultation pour le choix du matériel roulant et celui de maîtrise d'œuvre générale de la ligne a été poursuivie et le choix des fournisseurs effectué. Un comité design a été instauré au sein d'Angers Loire afin de créer un tramway caractéristique du territoire angevin. Le design du tramway, largement étudié, a été dévoilé au public en novembre.

Le service a organisé les visites techniques du tramway d'Orléans, de celui du Mans, de la Chaufferie au bois de Felletin, du tramway des Maréchaux à Paris, d'Alstom La Rochelle (signature du Contrat ; réception du bout avant). Le Président d'Angers Loire Métropole, des élus, des techniciens et des représentants de la presse ont participé à ces visites.

Chiffres clés

- **12 km** de ligne (d'Avrillé à la Roseraie) dont **8 engazonnés**
- **25 stations**
- **57 000 habitants** et **21 000 emplois** desservis à moins de **400 mètres** de la ligne
- **36 000 voyages** par jour en 2010
- **4 parkings relais** de 200 places extensibles à 400
- **19 h** d'amplitude horaire
- **17 rames** dont **15** en circulation
- **203 passagers** dans un tramway
- Budget prévisionnel global : **248 M€**
- Budget prévisionnel du matériel roulant : **47 M€**
- Budget prévisionnel du nouveau pont sur la Maine : **14 M€**

Construction du bout avant de la maquette du tramway à l'échelle 1

Design intérieur

800 K€

de dépenses réalisées en 2006

Transport des personnes à mobilité réduite

Cette action vise à garantir le droit à la mobilité pour tous.

Les missions

- Assurer la reprise du service géré par l'association Comité de Liaison des Handicapés par Angers Loire Métropole qui a passé en 2006 une délégation de service public pour l'exploitation du service de transport à la demande réservé aux personnes handicapées
- Mettre en œuvre des actions permettant d'améliorer l'accès à la mobilité pour tous

Les actions 2006

Une délégation de service public a été attribuée en juin 2006 à Keolis Val de Maine. Une amélioration du service a été apportée dans ce cadre, grâce à l'augmentation de son amplitude horaire et de celle des plages horaires de réservation téléphonique. Le service a été rebaptisé Angers Loire Handicap Transport, et il a reçu un nouveau logo.

angers loire
handicap
transport

À venir en 2007

- **Mise en place d'une charte qualité de service signée par l'exploitant : engagement sur le temps de parcours minimum, garantie de temps d'attente, taux de réponse minimum, satisfaction des clients...**
- **Mise en place d'un baromètre de satisfaction clientèle.**
- **Equipement en 2007 des véhicules par GPS (total de l'investissement pour Angers Loire Métropole : 68 500 €)**
- **Achat de deux nouveaux véhicules.**

Chiffres clés

- **20 salariés** dont 15 conducteurs
- **12 mini-bus** avec rampe d'accès pour les fauteuils roulants
- **44 000 voyages** (+ 5,4 % par rapport à 2005) pour **440 000 km** (+ 0,2 % par rapport à 2005) parcourus

Initiatives développement durable

La dimension sociale et sociétale d'Angers Loire Handicap Transport en fait une initiative développement durable par nature.

Les ressources : des compétences au service de tous

Eléments clés du dispositif d'action d'Angers Loire Métropole, les services ressources unissent leurs compétences pour mettre en œuvre les nombreuses missions d'Angers Loire Métropole.
Ces services dits fonctionnels permettent aux élus et aux services opérationnels de mettre en œuvre les projets.

Les finances, les ressources humaines, la communication, et le système d'information communautaire, le service juridique, le bureau du conseil, les marchés publics, les archives, le patrimoine communautaire, la prospective, le conseil et l'expertise ainsi que les services généraux : autant de services et de savoir-faire qui permettent l'élaboration et la mise en œuvre des actions d'Angers Loire Métropole.

Les finances

À venir en 2007

- **Renforcement de la comptabilité patrimoniale**
- **En partenariat avec le contrôle de gestion et le services juridique, mise en place du suivi des principaux partenaires (SEM, associations, syndicats,...)**
- **Restructuration de la dette et gestion de la trésorerie pour réduire de plus de 1,1M€ les frais financiers sur emprunt**

Chiffres clés

- **6 agents** au service des Finances
- **17 600 mandats**
- **5 000 titres** de recettes
- **6 600 fournisseurs** ou débiteurs à suivre dont **107 assujettis** à la taxe de séjour.
- **5 budgets** annexes : l'eau, l'assainissement, les déchets, l'aéroport, les transports.
- Compte administratif 2006 tous mouvements confondus : dépenses **294 M€**, recettes **335 M€**.

Les missions

Une gestion rigoureuse des deniers publics est nécessaire pour parvenir à conduire l'ensemble des projets d'Angers Loire Métropole. Pour assurer cette gestion, le service financier a pour missions :

- d'élaborer des documents budgétaires annuels
- d'effectuer le suivi financier (compte de résultat, bilan, gestion de trésorerie...)
- de mettre à jour les fichiers comptables, fournisseurs, débiteurs
- de s'occuper de la comptabilité patrimoniale
- de gérer la TVA et les financements externes
- de conseiller et assister les services dans les domaines spécifiques TVA et fiscalité publique...

Les actions 2006

Le service financier a procédé à des analyses et projections des moyens financiers d'Angers Loire Métropole au regard de ses engagements pluriannuels ainsi qu'à la programmation pluriannuelle des investissements.
Le mode de fonctionnement du logiciel CIVITAS (logiciel de comptabilité et de gestion d'Angers Loire Métropole) a été restructuré pour passer de trois axes de gestion à deux axes : services gestionnaires et services destinataires de crédits budgétaires.
La dette a été revue en tenant compte de l'évolution des marchés financiers et la comptabilité patrimoniale a été mise à niveau pour une grande partie des services.
Le service financier a apporté ses conseils et son assistance aux services dans les domaines spécifiques TVA et fiscalité publique.

Les ressources humaines

Les ressources humaines sont assurées par la direction du Management et du développement des ressources humaines d'Angers Loire Métropole qui intervient pour les services d'Angers Loire Métropole en lien privilégié avec la Direction des ressources humaines de la ville d'Angers.

La direction des Ressources humaines de la Ville d'Angers agit en tant que prestataire d'Angers Loire Métropole pour une grande partie de l'activité de gestion administrative dans le domaine des ressources humaines (carrières, paie, protection sociale, formation...).

Les missions

- Conseiller et assister
- Piloter ou suivre les dossiers spécifiques et/ou stratégiques (restructuration de services, aménagement et réduction du temps de travail, études d'organisation, management de la sécurité, etc.)

Les actions 2006

En 2006, Angers Loire Métropole a enregistré 40 arrivées de permanents mensuels (contre 42 en 2005) pour 24 départs (20 en 2005) soit un solde positif de 16 et un taux de remplacement de 1,67.

À venir en 2007

Au-delà de l'outil de cartographie, développé dans l'Intranet/Extranet, la Direction du management et du développement des ressources humaines poursuit le travail d'élaboration des référentiels, qui, associés aux autres instruments d'analyse et de gestion, permettront à Angers Loire Métropole d'envisager la mise en place d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois.

Chiffres clés

- **625 salariés permanents**
- **23 M€** de frais de personnel
- Age moyen des hommes = **42,2 ans**
- Age moyen des femmes = **39,1 ans**
- Ancienneté Fonction publique territoriale = **12,1 ans**
- Ancienneté moyenne Angers Loire Métropole = **8,4 ans**
- **492 sur 625 agents** résident sur le territoire du Pays Loire-Angers, dont **442** au sein des communes du territoire d'Angers Loire Métropole

Pyramide des âges 2006

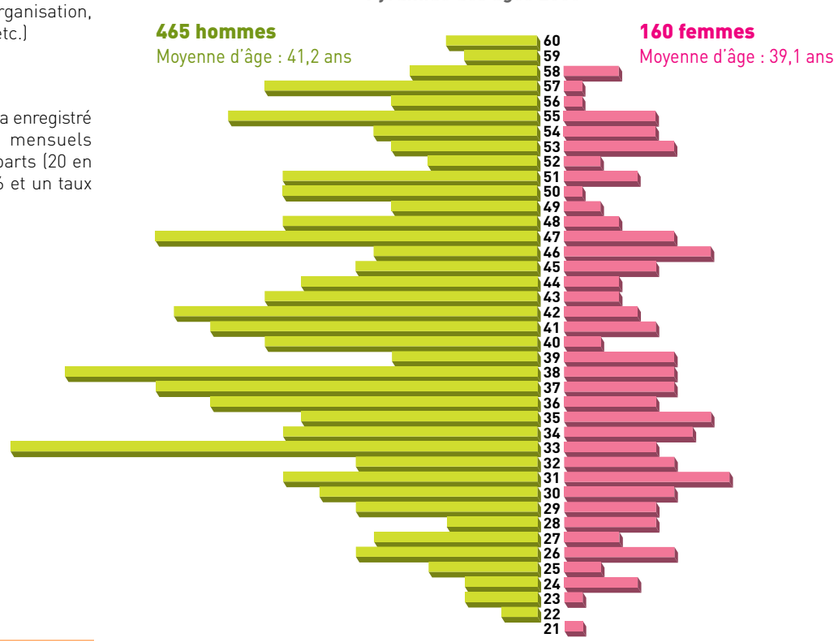

La communication

La direction de la communication élabore et met en place la stratégie globale de communication d'Angers Loire Métropole pour faire connaître les projets et l'activité de l'agglomération auprès des habitants.

Les missions

Les missions de la direction de la communication recouvrent :

- l'édition du journal de la Métropole,
- l'édition institutionnelle et d'image ainsi que la promotion des services, l'information et la sensibilisation des habitants sur les projets et actions de la collectivité, la réalisation d'évènements.
- les relations publiques et les relations presse.
- le site Internet et le pilotage du Centre de Ressources et d'Information Communautaire (Intranet, Extranet).
- la revue de presse quotidienne
- l'iconographie (banque image)

Les actions 2006

Territoire et développement durable

Une campagne médias nationale (Presse quotidienne nationale, Presse quotidienne régionale et radio) a eu lieu en direction des décideurs et investisseurs : « Angers, territoire du développement durable, lieu d'accueil privilégié pour les entreprises ».
La direction de la communication a organisé, avec la Région des Pays de Loire et Nantes Métropole, les Assises Nationales du Développement Durable en octobre. A cette occasion, un document de présentation de l'Agenda 21 a été réalisé.
Deux revues Angers 21 ont été éditées avec la Ville d'Angers : « Agir pour un développement économique durable » et « Changer nos comportements ».

Sensibilisation et information des habitants

Un stand à la Foire-Exposition d'Angers, en partenariat avec la Ville, a présenté le projet tramway, l'Agenda 21 et une sensibilisation à la prévention et au tri des déchets.
La salle Chemellier a accueilli l'exposition « Energie : à consommer avec modération ».
Sur le thème des déplacements, la direction a édité une plaquette « Pédibus, Vélobus », et le guide de la mobilité. Elle a organisé la semaine de la mobilité et diffusé une information sur Cotraxi.
Un plan de communication sur 3 ans « - de déchets + d'avenir » a été établi avec une première campagne de sensibilisation en novembre sur la prévention des déchets.
Un nouveau guide de présentation des parcs de promenade communautaires est paru et un dossier de conseils aux abonnés du service de l'eau a été édité.
Deux événements ont été organisés : festival Gipsy Swing et Drog'land.

Grands projets

Le Programme Local de l'Habitat a fait l'objet d'une information des élus et partenaires. Plusieurs réalisations ont mis en avant le projet tramway : campagne « l'effet tramway », concertation pour le pont, programme interactif pour visualiser l'insertion urbaine du projet, mise à disposition des outils d'information pour l'enquête publique.
Le nouveau site Internet d'Angers Loire Métropole a été mis en ligne.

À venir en 2007

- **Exposition de la maquette du tramway, à l'échelle 1, pendant la Foire-Exposition (avril)**
- **Ouverture de la maison info tram et début de la communication de proximité pour les travaux du tramway**
- **PLH : information et élaboration de la « boîte à outils »**
- **SCOT : mise en place de l'information des élus et du public**
- **Campagnes pour le tri et la prévention des déchets**
- **Communication à destination des investisseurs et créateurs d'entreprises**

Initiatives développement durable

- Réalisation d'un stand éco-conçu pour les Assises nationales du développement durable
- Choix d'objets promotionnels recyclables ou fabriqués en matériaux recyclés
- Incitation à la réduction de consommation de papier (numérisation de documents sur Cd-Rom) ou l'utilisation de la couleur.
- Choix d'impression respectant au mieux l'environnement.

Les archives

Le service a pour rôle la conservation et la valorisation des archives dans une optique administrative, juridique ou historique.

Les missions

- Collecter, trier et classer les archives, les inventorier pour les rendre exploitables par les agents ou par les citoyens
- Aider les services à gérer leurs dossiers
- Participer à des actions de communication de la collectivité
- Garantir la conservation et la confidentialité des archives

Les actions 2006

Le service archives a procédé à la réduction du volume total des fonds conservés en éliminant les documents obsolètes ou sans valeur administrative, juridique ou historique. Il a collecté, trié, classé et inventorié les documents versés aux archives en provenance des services d'Angers Loire Métropole ou de syndicats intercommunaux. Il a communiqué aux services et aux particuliers qui en avaient fait la demande des documents en respectant la législation en matière d'accès aux archives.
Enfin, il a effectué des recherches de documents ou d'informations pour les services d'Angers Loire Métropole.

Initiatives développement durable

Recyclage par un prestataire spécialisé des archives à détruire dans le respect de la législation et des impératifs de confidentialité.

À venir en 2007

- **Mise en ligne sur le site Internet d'Angers Loire Métropole des inventaires d'archives**
- **Rédaction et mise en ligne sur le site Internet d'Angers Loire Métropole de chroniques historiques détaillées par compétence de la collectivité**
- **Réflexion sur l'archivage électronique**
- **Classement des archives du Syndicat des transports angevins (SYTRA)**

Chiffres clés

- **733 mètres linéaires** (Volume total d'archives conservées)
- **92 mètres linéaires** versés (+ 21% par rapport à 2005)
- **52 mètres linéaires** éliminés
- **202 documents** communiqués aux services ou à des particuliers (**+ 87%** par rapport à 2005)

Bureau du Conseil

Le bureau du Conseil est garant de la régularité de la convocation des élus et du déroulement des séances.

Les missions

- Préparer et suivre les séances du Bureau et du Conseil communautaire
- Vérifier les projets de délibération
- Transmettre les actes administratifs et les pièces annexes au contrôle de légalité
- Communiquer les décisions aux tiers qui en font la demande
- Gérer le planning et la convocation des élus

Les actions 2006

Outre les missions quotidiennes, habituelles décrites ci-dessus, il est revenu également au bureau de mettre en place le logiciel de gestion des actes administratifs au sein des différents services d'Angers Loire Métropole et de former les agents utilisant ce logiciel.
Le renouvellement du Conseil municipal et l'élection d'un nouveau maire d'une commune d'Angers Loire Métropole ont entraîné l'élection de nouveaux délégués et leur désignation au sein des commissions et de divers organismes auxquels la communauté est représentée : le bureau les a informés des modalités de fonctionnement des différentes séances.
La télétransmission des actes administratifs vers le contrôle de légalité (Préfecture) est utilisée depuis juin 2006 pour les délibérations et les arrêtés pris par délégation du Conseil au Président d'Angers Loire Métropole.

Initiatives développement durable

- Impression recto-verso des documents sur papier recyclé
- Dématérialisation de la transmission en préfecture des délibérations et des arrêtés

À venir en 2007

- **Utilisation du nouveau logiciel des actes administratifs OXYAD**
- **Mise en place de la nouvelle rédaction des documents (note explicative de synthèse et délibération) soumis à l'approbation des élus en séance du Conseil de communauté**

Chiffres clés

- **538 délibérations**
- **570 arrêtés** dont **138** pris par délégation du Conseil
- **12 séances** du Conseil de Communauté
- **22 réunions** de Bureau
- **10 réunions** de la Conférence des Maires
- **73 réunions** de Commissions
- **1 réunion** de l'ensemble des Conseillers municipaux des 31 communes d'Angers Loire Métropole autour du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du Centre de ressources d'information et de communication (CRIC)

Service juridique

Le service juridique apporte les garanties de sécurité juridique aux actions d'Angers Loire Métropole et assure la défense de ses intérêts. Il assure la gestion et le suivi des dossiers contentieux et précontentieux et la veille juridique.
Ce service apporte également un conseil aux services et effectue la gestion et le suivi des contrats d'assurance et des sinistres.

Les missions

Le service juridique effectue les missions suivantes :
- Traitement des sinistres subis ou causés par Angers Loire Métropole
- Suivi et gestion des différents contrats d'assurances
- Traitement des contentieux d'Angers Loire Métropole, nés de l'activité des différents services. En lien avec les services concernés et l'avocat d'Angers Loire Métropole, le service juridique pilote ou coordonne les procédures juridictionnelles, tant en demande qu'en défense devant les différentes instances.
- Conseil et assistance : réponses aux sollicitations des services d'Angers Loire Métropole et aux communes membres
- Veille juridique

Répartition par service des sinistres RC

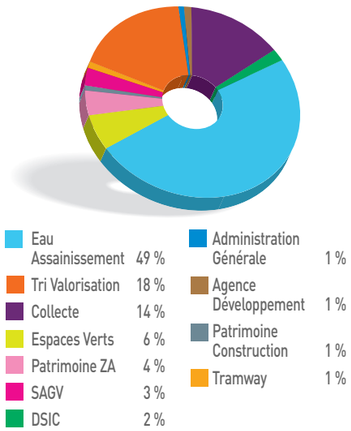

À venir en 2007

- **Contrôle et visa de tous les projets de délibérations et des conventions annexées**
- **Optimisation des délais de traitements des dossiers contentieux et des sinistres.**
- **Développement de la prévention des contentieux par une intervention le plus en amont possible.**

Chiffres clés

- **101 sinistres** responsabilité civile
- **60 sinistres** auto
- **32 sinistres** dommages aux biens
- **47 procédures** juridictionnelles
- Budget assurances : **377 894,01 €**
- Budget contentieux : **51 222,77 €**

Les actions 2006

Un constat : les usagers devenant de plus en plus procéduriers, la responsabilité civile d'Angers Loire Métropole est de plus en plus souvent invoquée.

Répartition des contentieux par service

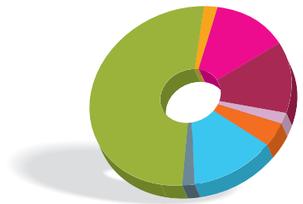

Répartition par nature des sinistres Dommages aux biens

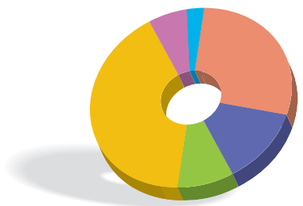

Répartition par service des sinistres auto

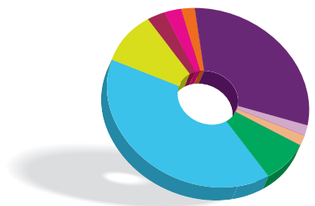

Marchés publics

Ce service assure la sécurité juridique, l'efficacité économique et le caractère durable des achats.

Les missions

- Contrôler systématiquement l'ensemble des marchés et leurs pièces annexes
- Préparer les pièces administratives et piloter les procédures pour les services bénéficiant d'une prestation complète (tous sauf Eau – Assainissement)
- Assurer le secrétariat et la gestion des Commissions d'Appels d'Offres et de délégation de service public
- Conseiller, informer et assister l'ensemble des services
- Harmoniser les procédures
- Réaliser les marchés transversaux
- Introduire des clauses de développement durable et d'insertion dans les marchés publics

Les actions 2006

85 marchés formalisés et 134 marchés à procédure adaptée (MAPA) ont été enregistrés par le service des Marchés Publics en 2006.
En complément des dossiers de consultation en procédures formalisées, les MAPA supérieurs à 90 000 € HT ont été dématérialisés*. Malgré cela, les entreprises semblent peu tentées de répondre par voie dématérialisée (aucune offre en procédure formalisée); la signature électronique est encore un frein important.
En 2006, se sont tenues 60 réunions de Commissions de 11 types différents avec 11 compositions différentes.

Initiatives développement durable

- Renfort du service des marchés au 1er août 2006 pour disposer d'un interlocuteur dédié sur les clauses de développement durable.
- Dématérialisation des procédures.
- Insertion de clauses de développement durable dans les marchés publics.

À venir en 2007

- **Mise à jour du Guide de la Commande Publique et intégration du nouveau Code dans la pratique**
- **Adaptation de la nomenclature réglementaire à Angers Loire Métropole**
- **Poursuite de la réflexion sur les marchés transversaux et les marchés groupés**
- **Dématérialisation des procédures dès qu'un dossier de consultation est élaboré.**
- **Mise en place d'un outil de rédaction, de suivi et de gestion des marchés, interfacé avec le logiciel financier intégrant un outil de dématérialisation**

Chiffres clés

- **85 marchés** formalisés
- **134 marchés** à procédure adaptée
- **12 avenants**
- **86 publications** des procédures par voie dématérialisée
- **768 fournisseurs** se sont inscrits sur la plate-forme de dématérialisation (contre 358 en 2005)

* Les collectivités publiques doivent autoriser la réception d'offres dématérialisées dans des conditions de confidentialité et de traçabilité fixées par décret. Pour aller plus loin et rentabiliser l'investissement obligatoire d'une plate-forme de dématérialisation, Angers Loire Métropole a dématérialisé les procédures supérieures à 90 000 € HT, d'où une augmentation massive de l'utilisation de la plate-forme. Le téléchargement des dossiers de consultation est le mode quasi exclusif de retrait (c'est autant de moins pour ALM en frais d'envois postaux et en reprographie) excepté sur les dossiers de travaux où les plans restent une barrière lourde au téléchargement.

Répartition des marchés formalisés par service
85 % dont Fournitures : 20 % - Services : 16 % - Travaux : 36 % - Prestations intellectuelles : 13 %

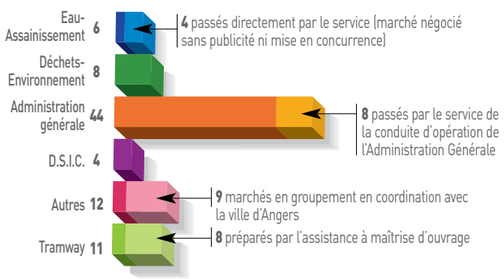

Répartition des marchés à procédure adaptée
enregistrés par le service des marchés publics
135 dont Fournitures : 39 - Services : 41 - Travaux : 22 - Prestations intellectuelles : 33

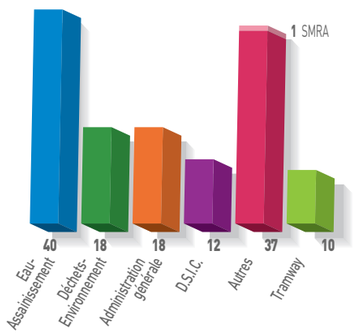

Système d'information communautaire

La Direction du Système d'information Communautaire (DSIC) assure la maîtrise d'ouvrage de l'informatique Communautaire, accompagne la mise en œuvre des projets informatiques, garantit le maintien en condition opérationnelle des infrastructures et l'assistance auprès des utilisateurs d'Angers Loire Métropole, de la Ville d'Angers et du CCAS.

Les missions

La Direction du Système d'information Communautaire a pour missions de :
- Elaborer la stratégie du système d'information
- Assurer le suivi du schéma directeur informatique
- Mettre en place et déployer les projets
- Gérer la téléphonie et le projet d'e-administration
- Assurer l'assistance téléphonique et les interventions sur site
- Entretenir les équipements de proximité
- Gérer et entretenir les serveurs et réseaux
- Héberger l'Intranet, Internet et Extranet
- Gérer le système d'information géographique
- Conseilller et assister les communes

Les actions 2006

En 2006, les missions de la DSIC ont été étendues avec l'intégration du Service d'Information Géographique, la gestion de la Téléphonie (fixe et mobile) ainsi que la conception et le suivi du Schéma Directeur Informatique. Le Club des Utilisateurs du Système d'Information Communautaire d'Angers (CUSICA) a également été mis en place.
Parallèlement à ces évolutions de missions, la DSIC a aussi profité de la restructuration de l'Hôtel Chevreul pour déménager et organiser ses différents services.

Outre les principaux projets pour les autres services (Oxyad, logiciel de gestion des risques...), la DSIC a conduit des projets techniquement structurants : mise en place d'un nouveau logiciel de suivi des incidents, démarrage des nouveaux serveurs Internet/Intranet/Extranet (Site d'Angers Loire Métropole, Intranet).
Enfin la DSIC a commencé le déploiement de nouvelles technologies sur les différents sites : bornes d'accès Wifi aux Hôtels de Ville et d'Agglomération, mise en place de la téléphonie intégrée à l'informatique (téléphonie sur IP) pour le site du Forum Saint-Serge (rue de Rennes) et test des téléphones-agenda.

Le Club des Utilisateurs du Système d'Information Communautaire a été créé.
Les technologies de virtualisation de serveurs ont été mises en œuvre et le service a pris en charge la téléphonie Angers Loire Métropole et le marché GSM (200 portables).
Les travaux de raccordement de l'Usine des Eaux en haut débit ont débuté.

À venir en 2007

- **Accompagnement des projets du schéma directeur informatique**
- **Déploiement de la Téléphonie sur IP au sein d'Angers Loire Métropole**
- **Evolution des logiciels bureautiques**
- **Evolution de la messagerie vers la version Exchange 2007**
- **Mise en place d'un portail utilisateurs pour suivre les incidents**
- **Mise en place d'un accès au Système d'Information via web et mobile**
- **Projet de Sécurité du Système d'Information**

Chiffres clés

- Budget d'investissement 2006 : **2,3 M€**
- Budget de fonctionnement 2006 : **2,1 M€**
- Centre d'appels : **17 000 appels** entrants et **8 343 incidents** déclarés
- Maintenance d'un parc de **1 870 ordinateurs**
- Mise en service de **824 équipements** divers

Prospective et évaluation qualité

La Direction « Prospective, évaluation, qualité » aide les élus et services à :
- **anticiper les évolutions stratégiques, du contexte territorial et financier, des besoins des usagers ;**
- **adapter la définition des projets et les plans de financement (mission d'assistance et de conseil) en fonction de ces évolutions ;**
- **assurer le suivi des contrats et des réseaux (participation à différentes structures ou associations telles que l'association des grandes villes de France) dans un objectif général de développement du territoire.**

À venir en 2007

Contrat Territoire Unique (CTU) :
Poursuite et fin de l'exécution du Contrat Régional d'Agglomération 2005/2007
Préparation du 2ème CTU 2008/2010

Contrat Plan Etat Région (CPER)
Conclusion du CPER 2007/2013 : montage et suivi des dossiers retenus

Politique du Fonds Européen de Développement Régional (PO FEDER) :
Programmes européens (FEDER) 2007/2013 : montage et suivi des dossiers retenus

Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)
Rédaction du contrat

Mise en œuvre du programme partenarial de travail

Les coordinations intermétropolitaines et intercommunales figurent à ce titre dans son champ d'action.

Les missions

La direction gère :
- le Contrat Territoire Unique (CTU) : assistance aux maîtres d'ouvrage, suivi d'exécution financière ;
- le Contrat Plan Etat Région (CPER) et des programmes des Fonds Européens (FEDER, INTERREG...).

Les actions 2006

Dans le cadre du CTU, le service Prospective Evaluation Qualité a procédé au montage des dossiers et assuré la coordination entre les communes, la communauté d'agglomération et le Conseil Régional.

Dans le cadre du contrat de plan Etat Région et de la politique du fond Européen de développement Régional, le service a recensé les projets du territoire éligibles et assuré les négociations avec l'Etat.

Coopération métropolitaine

La direction Prospective et Evaluation Qualité, avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA), coordonne les actions menées en commun avec des agglomérations partenaires d'Angers Loire Métropole de l'Espace métropolitain Loire Bretagne (Angers Loire Métropole, Nantes Métropole, CARENE (agglomération de Saint-Nazaire), Rennes Métropole, Brest Métropole Océane).

Les missions
- Travaux et actions menés en commun sur les thématiques partagées suivantes : emploi, développement économique, innovation, insertion
- Enseignement supérieur, Recherche
- Accessibilité du territoire
- Cohésion sociale et services publics
- Culture, Tourisme et évènementiel

Les actions 2006

Le service a assuré la préparation et le suivi de la Conférence des Présidents de l'Espace métropolitain Loire-Bretagne (juillet 2006) qui a formalisé la production d'une contribution commune des cinq agglomérations dans la consultation lancée pour l'élaboration du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 et pour l'élaboration du Programme opération FEDER 2007-2013 des Pays de la Loire.

Le document d'orientations stratégiques d'Angers Loire Métropole a été rédigé à l'issue de ces travaux (adopté au Conseil de communauté de juillet 2006).

La coopération Loire Bretagne a également permis d'organiser un séminaire sur le tourisme d'Affaires à l'échelle métropolitaine et de participer au SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprise) pour la promotion des quartiers d'affaires des agglomérations de l'Espace Métropolitain Loire Bretagne.

Angers Loire Métropole a également participé au séminaire commun de la CRPM (Conférence des Régions périphériques maritimes) et de la CVAA (Conférence des Villes de l'Arc Atlantique), sur le thème de l'accessibilité du territoire de l'Ouest européen.

Initiatives développement durable

Contrat Territoire Unique (CTU) : Aide à l'opération "Ecouflant – Chaufferie bois" par la proposition d'attribution d'une subvention de 120 000 €.

Patrimoine communautaire

À venir en 2007

- **Nouvelle tranche de travaux Hôtel de Communauté et annexes : 150 K€ TTC**
- **Nouveau bâtiment industriel D3E : 7 M€ HT et différents travaux dans les usines relais : Ur 15, Ur 10,...**
- **Construction du terrain d'accueil des gens du voyage de Sainte-Gemmes et de Montreuil-Juigné, travaux confortatifs au Terrain des Perrins, étude pour le déplacement du terrain d'Avrillé**
- **Zones d'activités communautaires : poursuite du programme d'entretien et de rénovation de la voirie et de l'éclairage, notamment dans la zone du Bon Puits, réseau Hydraulique dans la zone Saint-Serge à Angers**

La Direction du Patrimoine Communautaire doit répondre aux besoins des services d'Angers Loire Métropole, des communes ou des entreprises locataires de bâtiments industriels, pour les secteurs touchant aux bâtiments, aux parcs et espaces verts, et à l'entretien des espaces publics des zones d'activités.

Les missions

Patrimoine bâti :
- Construire des locaux d'enseignement du 1er degré
- Construire, étendre, modifier les bâtiments administratifs, techniques ou d'activité économique propriété d'Angers Loire Métropole
- Maintenir en bon état d'utilisation les bâtiments d'Angers Loire Métropole : administratifs, techniques ou industriels.
- Optimiser les consommations d'eau et d'énergie en assurant un bon niveau de confort

Parcs et Espaces verts :
- Entretenir les parcs et espaces verts d'agglomération

Zones d'activité économique :
- Participer à la conception et à l'aménagement des zones nouvelles dans le respect des critères de développement durable
- En relation avec Angers Loire Développement, entretenir et améliorer l'ensemble des réseaux sur les zones d'activités
- Coordonner les différents intervenants sur le domaine public des zones d'activités

Les actions 2006

Le service « bâtiments communautaires » a réalisé l'aménagement de bureaux et de salles de réunions à l'Hôtel de Communauté. Il a travaillé aux côtés du service d'accueil des gens du voyage et a livré en 2006 le terrain d'accueil des gens du voyage de Bouchemaine, mené des études pour celui des Ponts-de-Cé et les terrains familiaux de Sainte-Gemmes-sur-Loire.
Il a également procédé à la livraison de l'Usine Relais 18 pour y recevoir la société Anovo sur la ZAC Beaucouzé (avec Angers Loire Développement).
Le secteur « zones d'activités » a, quant à lui, réalisé de nombreuses missions d'équipements : parmi elles, la desserte haut débit sur les communes de Beaucouzé et Saint-Barthélemy d'Anjou, la rénovation de la chaussée du secteur Croix Cadeau du Parc d'Activités Angers/Avrillé ainsi que certaines voiries sur la ZI Saint-Barthélemy, le lancement de la seconde tranche du Pôle 49 située sur le Parc Angers Est...

Dans le cadre d'une mission aux côtés de la direction Emploi Insertion, le service a procédé à la livraison du bâtiment industriel destiné à accueillir l'entreprise d'insertion Envie Anjou à Beaucouzé.

Chiffres clés

Patrimoine « administratif » :
Anovo : **2,06 M€**
Terrain d'Accueil des Gens du Voyage Bouchemaine : **350 000 €**
Hôtel de Communauté et annexe : **75 000 €**

Zones d'activité économique :
Déploiement haut débit : **400 000 €**
Voirie : **260 000 €**

Emploi insertion :
Entreprise d'insertion Envie Anjou à Beaucouzé : environ **1,4 M€** TTC (1 794 m²)

Initiatives développement durable

- Mise en place d'un puits canadien sur les terrains d'accueil des gens du voyage de Montreuil-Juigné et Bouchemaine : réchauffement souterrain de l'air avant l'insufflation dans les sanitaires
- Modernisation des commandes des armoires électriques d'éclairage public permettant de limiter les consommations d'énergie

Services généraux

Les missions

- L'accueil-standard : renseignements et orientation des usagers, réception et distribution des appels téléphoniques, prise en charge des livraisons
- L'accueil-relations publiques : accueil de tiers, gestion des salles de réunion, installation d'expositions, services de restauration, diffusion de documents
- Les achats : préparation et gestion des marchés de fournitures et prestations de services et/ou contrats
- Le courrier : gestion du courrier « arrivée » et « départ »
- La reprographie : acquisition et maintenance du matériel, préparation et suivi des commandes et des stocks fournitures, réalisation des travaux de reprographie et de constitution de documents et dossiers, travaux d'imprimerie

Les actions 2006

De façon complémentaire à leurs missions quotidiennes habituelles, les services généraux ont été tout particulièrement impliqués dans le transfert géographique de 11 directions et services réalisé entre le 15 mai et le 1er septembre, et dans l'équipement de la salle de réunion supplémentaire à destination prioritaire des élus.
Les missions des agents ont été recalibrées suite à la réorganisation du service.
Grâce à l'acquisition d'un duplicopieur, le service reprographie-imprimerie réalise désormais une partie de la papeterie en interne.

Initiatives développement durable

- Utilisation prioritaire du papier recyclé et réalisation des travaux en recto-verso
- Récupération pour recyclage des cartouches d'imprimantes et des photocopieurs
- Récupération pour recyclage des vieux papiers et enveloppes

À venir en 2007

- **Réalisation de marchés dans le cadre de groupements de commandes Angers Loire Métropole/Ville d'Angers/CCAS pour :**
  - **. les fournitures de bureau**
  - **. le mobilier**
- **Structuration des activités de l'équipe des services généraux**
- **Prise en charge du suivi du nettoyage de tous les locaux d'Angers Loire Métropole**

Chiffres clés

- **12 968 usagers** renseignés à l'accueil général (**+ 64 %** par rapport à 2005)
- **20 882 communications** téléphoniques reçues au standard (**+ 15 %** par rapport à 2005)
- **1 284 réservations** de salles de réunion
- **775 manifestations** avec restauration (légère ou non)
- **15 080 courriers** enregistrés sur le volume de courrier reçus, **82 573 plis** affranchis
- Atelier reprographie : **1 516 234 copies** noir et blanc **423 305 copies** couleur

Conseil et expertise

1. DIRECTION CONTRÔLE DE GESTION (DCG)

Les missions

Contrôle de gestion

- Accompagner les services dans la formalisation de leurs tableaux de bord
- Développer des outils prospectifs, d'aide à la décision et de traitement automatisé de l'information
- Apporter conseil et expertise en vue de faire évoluer les pratiques et de maîtriser les risques

Suivi des organismes extérieurs partenaires d'Angers Loire Métropole

- Sécuriser les relations financières et juridiques avec les principaux partenaires, en relation avec les services juridique et finances

Evaluation des politiques

- Développer progressivement une démarche d'évaluation des politiques publiques

Les actions 2006

Nomenclature des politiques publiques : cette direction nouvellement créée (août 2006) a mis en place, en relation avec l'ensemble des services d'Angers Loire Métropole, une nomenclature sur mesure des politiques publiques exercées par l'Agglomération (voir dépliant joint à ce rapport d'activités).
Le système d'information a été adapté, permettant à présent d'effectuer le reporting et d'analyser les données comptables par politique.

Tableaux de bord : des arbres d'objectifs ont été formalisés permettant d'identifier les indicateurs adaptés. Premières politiques concernées : Tourisme, Eau et Assainissement, Aéroport, Transport urbain, Emploi – Formation.

Suivi des partenaires : cette direction a été chargée d'assurer la coordination de la production des rapports d'activités annuels 2005 des Délégataires de Service Public et des Sociétés d'Economie Mixtes.
Diverses analyses financières et économiques de projets d'associations ou de SEM ont également été réalisées.

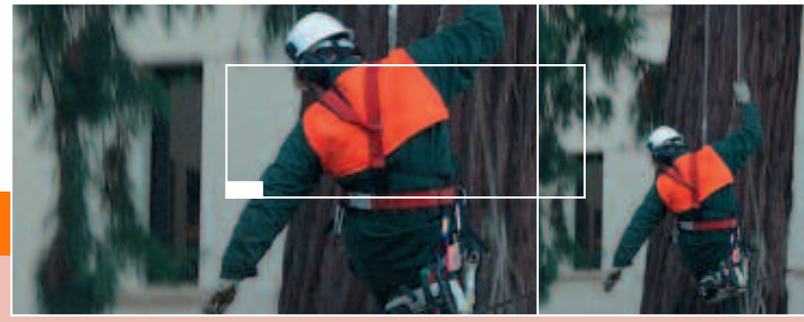

2. DIRECTION DE LA MODERNISATION ET DE LA MÉDIATION (DMM)

à partir de Mars 2006

Les missions

conduites sur saisie du Directeur Général des Services

- Conduire une démarche de modernisation des services d'Angers Loire Métropole
- Réaliser un audit interne et présenter des préconisations destinées à faire cesser les dysfonctionnements constatés
- Intervenir en médiateur sur des problèmes relationnels

Les actions 2006

CRIC
De janvier à mars 2006, un groupe de projet Schéma Directeur Informatique-Centre de ressources d'information communautaire (CRIC) a été créé. Le plan d'actions 2006 du Schéma Directeur Informatique a été finalisé.
Les tests avec la société éditeur du site portail ont été poursuivis et un groupe de réflexion a été animé sur la mutualisation des moyens de communication avec le webmaster d'Angers Loire Métropole et de la ville d'Angers pour optimiser la gestion du CRIC.

Haut Débit : un groupe de travail associant les aménageurs de ZAC a élaboré un cahier de prescriptions techniques d'interventions pour les fourreaux.

Direction de modernisation : un audit interne a été effectué par cette direction sur l'utilisation à Angers Loire Métropole du logiciel des temps (GTA).
Sur commande du Directeur Général des Services, cette direction a conduit une mission de médiation dans un service d'Angers Loire Métropole.

3. INSPECTION POUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les missions

- Contrôler les conditions d'application des règles Hygiène et Sécurité
- Assurer la veille juridique pour les aspects conditions de travail, Hygiène et Sécurité
- Conseiller l'autorité territoriale en matière de conditions de travail, d'Hygiène et Sécurité

Les actions 2006

Outre la poursuite des activités traditionnelles, l'Inspection pour la Sécurité au Travail a participé au choix et au paramétrage du nouveau logiciel d'évaluation des risques professionnels, elle a contribué à l'élaboration de la trame du futur livret accueil & sécurité. L'Inspection pour la Sécurité au Travail a développé le partenariat avec les médecins du travail et avec le service prévention de la Ville d'Angers tout en privilégiant sa présence sur le terrain auprès des services.

4. CONSEIL EN ORGANISATION ET MÉTHODES

Les missions

- Réaliser les études pour la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement
- Formuler des préconisations pour leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation
- Assurer des fonctions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des projets concernant le système d'information
- Concevoir des plans d'accompagnement du changement

Les actions 2006

Dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, le conseil en organisation et Méthodes est intervenu dans la création de la direction du Patrimoine Communautaire et dans son regroupement avec les directions des services Eau et Assainissement, et Gestion des déchets.
Il a contribué à l'informatisation de la gestion des Actes Administratifs d'Angers Loire Métropole et à celle de la gestion du courrier.

5. MISSION RISQUES MAJEURS

La Mission risques majeurs participe à la sécurisation des procédures ALM et au développement d'une culture du risque auprès des communes membres concernées par les risques majeurs (naturels, technologiques et sanitaires).

Les missions

- Aider la réalisation des dossiers communaux d'information sur les risques
- Organiser les informations et les réunions sur logiciels de gestion de crise, prévision des crues, fonds Barnier, plans communaux de sauvegarde…
- Sécuriser les procédures Angers Loire Métropole : plan de secours eau potable, plan de continuité, défense incendie,…
- Suivre les procédures internes : Commission intercommunale de sécurité, plans de prévention des risques, plan intervention et secours, études inondations, volet risques du SCOT…
- Gestion partenaires, programmes et procédures : Plan Loire, correspondant pour l'Etablissement public Loire, Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, suivi des Etablissements publics techniques de bassin,…

Les actions 2006

La Mission risques majeurs a réalisé un document cadre pour les communes sur les risques majeurs sur leur territoire, publié le Plan interne de secours eau potable et le Plan de continuité « Pandémie ».
Elle a organisé 7 réunions sur les procédures liées aux risques et a participé à 26 Commissions Intercommunales de Sécurité (CIS).
Elle était présente aux 4 réunions du Plan sécurité tunnel A11.
Elle a élaboré un cahier des procédures pour l'entretien et l'essai des 2 300 poteaux d'incendie sur son territoire.
Elle a organisé une exposition à la journée Sécurité civile en juin 2006.

6. COOPERATION INTERCOMMUNALE-CULTURE

Les missions

Apporter aux élus des éléments de réflexion afin de mettre en réseau et rechercher les synergies et complémentarités dans la coopération intercommunale – culture.

Les actions 2006

Réalisation d'un inventaire–diagnostic sur le paysage culturel au sein de l'agglomération via des entretiens et des questionnaires : politiques culturelles communales, équipements, réalisations, projets, infracommunalités culturelles.
Réflexion sur la mise en place d'un colloque destiné aux décideurs locaux en matière d'action culturelle publique.

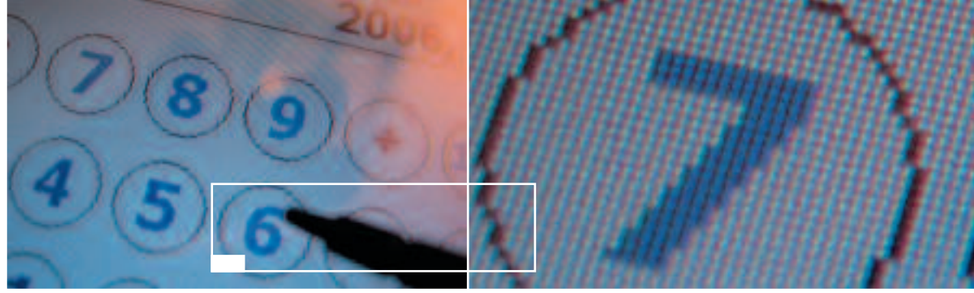

Panorama des finances en 2006

Contrairement aux autres années, l'année 2006 n'a pas été marquée par des modifications institutionnelles tant en ce qui concerne le périmètre d'intervention que l'élargissement des compétences d'Angers Loire Métropole.

S'agissant du dernier compte administratif sur lequel l'actuelle Assemblée a eu à se prononcer, il peut être intéressant de voir l'évolution des paramètres financiers depuis 2002 sachant que de nombreuses mutations sont intervenues au cours de la période 2002-2006 à savoir :

- La transformation du District en Communauté d'Agglomération qui a eu pour conséquences l'institution de la taxe professionnelle unique et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- La création de la dotation de solidarité qui a pu être maintenue à son niveau initial,
- L'exercice en direct de la compétence développement économique qui a eu pour effet obligatoire, la substitution de la Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole à plus d'une dizaine de syndicats de gestion de zones industrielles,
- L'élargissement des compétences dans le domaine de l'urbanisme, de la gestion foncière, du logement, des voies structurantes d'agglomération qui a nécessité le renforcement des services en moyens humains et financiers,
- L'intégration des communes des Ponts-de-Cé et de Soulaines-sur-Aubance qui a entraîné la disparition du SYTRA et l'exercice en direct de la compétence transport et déplacements,
- L'intégration du PLIE et de la Politique de la Ville.

Toutes ces modifications ont entraîné la création de 5 budgets annexes à côté du budget principal, ce qui a eu pour effet de gonfler les masses budgétaires.

Résultats au 31.12.2006 (y compris résultats antérieurs mais hors solde des restes à réaliser) : 16,2 M€

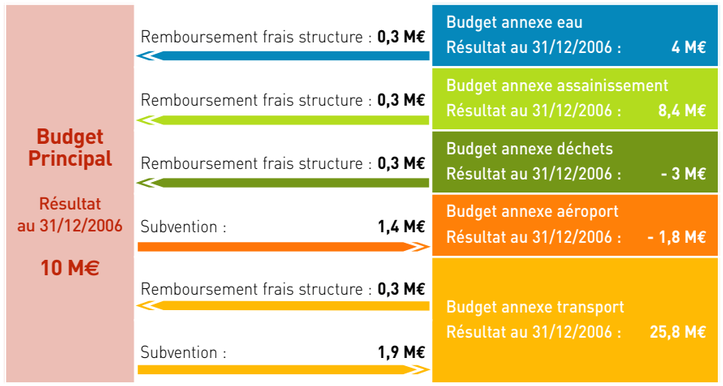

Soit un résultat consolidé de **43,4 M€** permettant :

- De couvrir les dépenses d'équipements reportées : **11,8 M€**
- L'annulation des emprunts restants à mobiliser : **23,4 M€**

Au 31 décembre 2001, le résultat consolidé (y compris intégration des résultats du SYTRA) était de **4,7 M€** avec **6,6 M€** de reports de dépenses d'équipements et **23,7 M€** d'emprunts à mobiliser.

Les grandes masses financières de 2006

Recettes de fonctionnement consolidées par nature : 222,1 M€

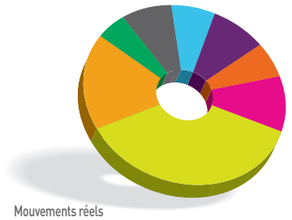

Mouvements réels

Fiscalité	82,7 M€
Versement Transports	38,6 M€
Redevance Assainissement	11,9 M€
Autres recettes	18,3 M€
Ventes d'Eau	16,0 M€
Autres produits d'Exploitation	18,7 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	13,5 M€
Dotation de Compensation des Groupements	22,4 M€

Dépenses de fonctionnement consolidées par nature : 161,7 M€

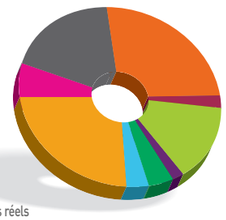

Mouvements réels

Dotation de Compensation	38,9 M€
Dotation de Solidarité	9,9 M€
Autres Charges	30,2 M€
Contingents et Contributions	40,0 M€
Subventions	4,0 M€
Personnel	23,2 M€
Intérêts Dette	2,9 M€
Contrats d'Exploitation de l'Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères, Assainissement	7,1 M€
Redevance Eau	5,5 M€

Recettes d'investissement consolidées par nature : 41,9 M€

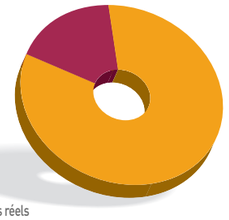

Mouvements réels

Fonds propres	34,5 M€
Subventions et Fonds de Compensation de la TVA	7,3 M€

Dépenses d'investissement consolidées par nature : 61,5 M€

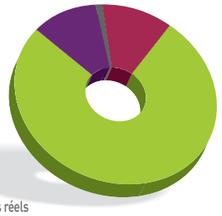

Mouvements réels

Equipements et Travaux	47,0 M€
Capital Dette	6,9 M€
Autres Dépenses	0,6 M€
Subventions Equipement et Fonds Concours	7,0 M€

Gestion active de la dette

Au 31 décembre 2006, l'encours de la dette (**63,7 M€**) est pratiquement celui de 2001 (**61,7 M€**) malgré la mobilisation de plus de **32 M€** d'emprunts en 2002 pour le financement des travaux de rénovation de l'usine de production d'eau potable.

En revanche, l'annuité est en nette diminution : **9,5 M€** en 2006 contre **10,3 M€** en 2001 et devrait continuer de régresser de plus de **2 M€** en 2007 grâce à une gestion dynamique et opportune des produits de dette.

La charge de la dette ne sera donc pas un obstacle pour la réalisation des futurs investissements d'Angers Loire Métropole (station de traitement des eaux usées, l'usine mécanobiologique de valorisation des déchets, tramway, voies structurantes d'agglomération...)

Evolution de la Dette sur emprunts au 31 Décembre 2006 : 63,7 M€

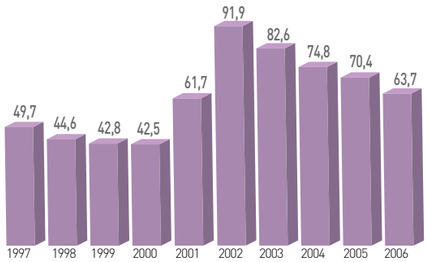

Evolution de l'annuité sur emprunts au 31 Décembre 2006 : 9,5 M€

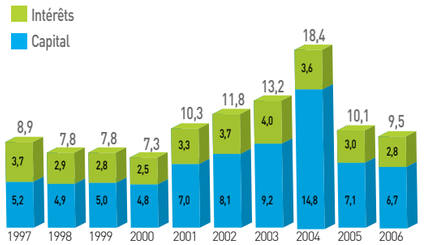

Des investissements structurants

- Touchant tous les secteurs d'intervention,
- Financés sans recours à l'emprunt.

Dépenses d'équipement hors dette par secteur en 2006 (y compris les subventions et fonds de concours).

Dépenses d'investissement consolidées par secteur d'intervention : 54,6 M€

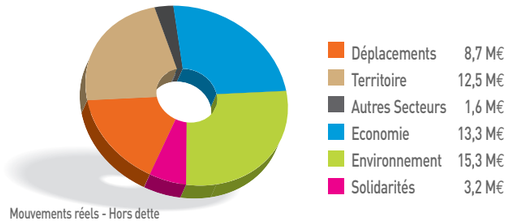

Dépenses de fonctionnement consolidées par secteur d'intervention : 158,8 M€

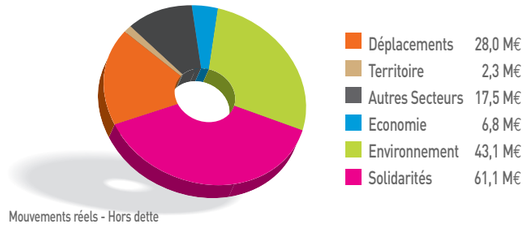

Des capacités d'autofinancement

- Tirées d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- D'un niveau d'endettement très faible,
- D'une programmation pluriannuelle des opérations et actions à engager,
- D'une fiscalité anticipative : Taxe Professionnelle Unique (TPU), Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), Versement Transport (VT),
- Malgré une matière imposable inférieure à la moyenne nationale des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de la catégorie d'Angers Loire Métropole.

Exemple : Bases de Taxe Professionnelle Unique par habitant

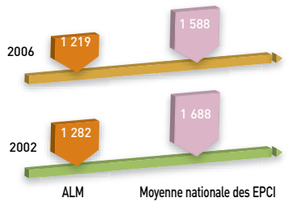

Crédits photos :

Photothèque Angers Loire Métropole sauf indication contraire (dans le sens de la lecture de gauche à droite et de haut en bas)

Page 1 : Ville d'Angers - Thierry Bonnet ● Page 2 à 5 : Albert ● Page 6 : Vincent Boulet, Albert, DR, Olivier Calvez ● Page 7 : Artefacto, Coralie Pilard ● Page 8 : Albert, Artefacto ● Page 9 : Nantes Métropole Développement ● Page 10 : Coralie Pilard ● Page 12 : Gwen Lebras, Vincent Boulet ● Page 13 : Sébastien Gaudard, Albert, Coralie Pilard ● Page 14 : Coralie Pilard ● Page 15 : Gwen Lebras, Olivier Calvez ● Page 16 : Coralie Pilard ● Page 17 : Stéphane Muratet, Coralie Pilard ● Page 18 : Gwen Lebras, Thierry Bonnet ● Page 19 : Coralie Pilard ● Page 20 : Gilles Darriau ● Page 21 : Coralie Pilard ● Page 22 : Gwen Lebras ● Page 23 : Albert, Edange ● Page 24 : Coralie Pilard ● Page 25 : Coralie Pilard, Olivier Calvez ● Page 26 : Artefacto, Albert ● Page 27 : Albert ● Page 28 : Artefacto ● Page 29 : Albert, Coralie Pilard ● Page 30 : Nicolas Boulidard ● Page 31 : Vincent Boulet ● Page 32 : Vincent Boulet, Bernard Bachelot ● Page 33 : Vincent Boulet, Gwen Lebras ● Page 34 : Coralie Pilard, Sophie Castaings ● Page 35 : François Emmanuel Gys, Nicolas Boulidard ● Page 36 : Albert ● Page 37 : SDIS 44 ● Pages 38-39 : Edange ● Page 40 : Albert, Cabinet Enet & Dolowy ● Page 41 : Coralie Pilard, Ville d'Angers – Thierry Bonnet ● Pages 42-43 : Coralie Pilard ● Page 44 : Olivier Calvez, Sébastien Gaudard ● Page 45 : Albert, Olivier Calvez ● Page 46 : Ville d'Angers - Communication et relations internes ● Page 47 : Gwen Lebras ● Page 48 : Albert, Simon Le Vraux ● Page 49 : Albert, Coralie Pilard ● Page 50 : Artefacto, Cabinet Lavigne Chéron ● Page 51: Artefacto, Olivier Calvez ● Page 52 : Artefacto, Olivier Calvez ● Page 53 : Coralie Pilard, Albert ● Page 54 : Gwen Lebras ● Page 55 : Yohann Antier ● Page 56 : Gwen Lebras ● Page 57 : Eric Ploteau ● Page 58 : DR ● Page 59 : Albert ● Page 60 : Yohann Antier ● Page 61 : Gwen Lebras, Yohann Antier ● Page 62 : Edange ● Page 63 : Yohann Antier, Coralie Pilard ● Page 64 : Marc Foucher ● Page 65 : Jean-François Billaud ● Page 66 : Ville d'Angers – Thierry Bonnet ● Page 67 : Yohann Antier ● Page 68 : Bernard Bachelot

Ce rapport d'activités a été imprimé sur du papier recyclé.

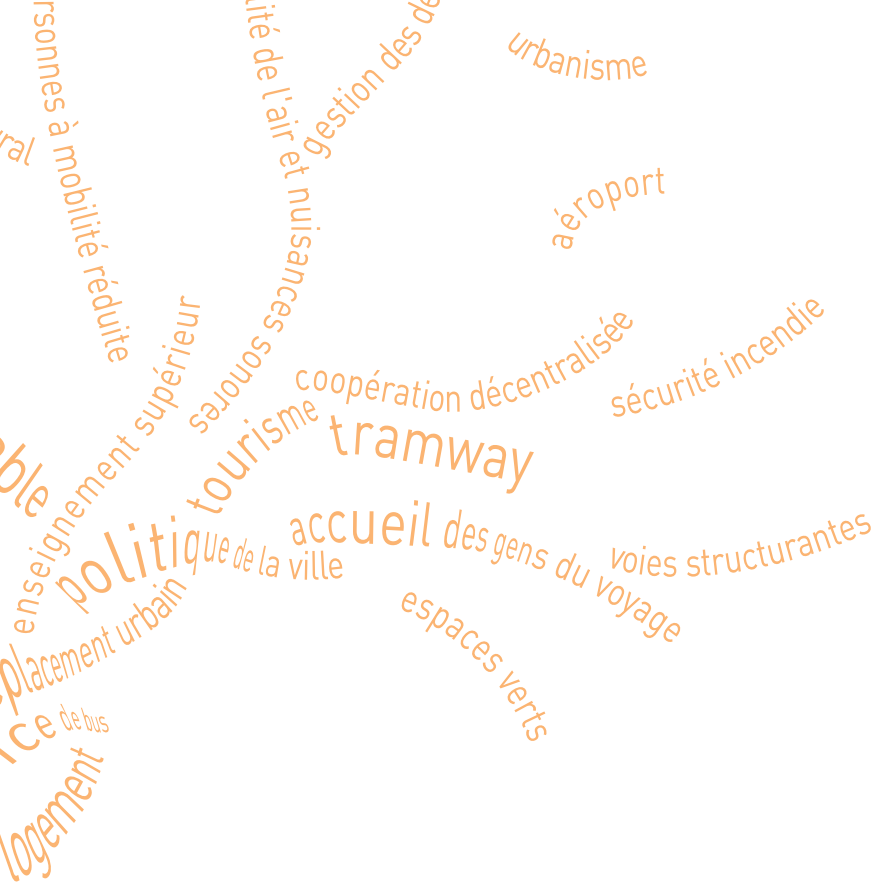

Angers Loire Métropole

83, rue du Mail - BP 80 529 - 49 105 Angers Cedex 02
Tél. : 02 41 05 50 00 - Fax. : 02 41 05 50 12
communication@angersloiremetropole.fr
www.angersloiremetropole.fr

Imprimé sur papier recyclé - Juin 2007

© Atmosphère 02 41 66 83 38